L'année cassolarde 2022

SAINT DIDIER DE LA TOUR

Bulletin municipal N°36

SOMMAIRE

Le mot du maire Page 3
L'état civil Page 4

Renseignements Utiles
Application « Saint Didier de la Tour » Page 5
Site web www.saintdidierdelatour.fr Page 5
Informations communales Page 5
Services intercommunaux Page 6

Vie économique
Commerces de proximité Page 9
Nouvelles activités Page 10

Évènements marquants
Les 30 ans de la mairie Page 11
Accueil des nouveaux arrivants Page 12
Réunion publique autour de la fibre Page 13

Écoles
Equipe et effectifs Page 14
Projets Page 15

Commissions et projets municipaux
Budget fonctionnement 2022 Page 22
Budget communal et investissement 2022 Page 23
Environnement Page 24
Ecole action jeunesse Page 25
Urbanisme Page 27
C.C.A.S. Page 27
Action sociale et vie associative Page 29
Bâtiments Page 30
Compte rendu des CM Page 31
Voirie Page 32
Communication, fêtes et cérémonies Page 33

On vous répond Page 34
Végétalisation du rond-point de l'autoroute ?
Aménager l'espace de jeux ?
Réaménager le carrefour entre Ruy-Jaillet et Colombier ?
Extinction de l'éclairage public ?
Végétalisation des abords de la voie publique ?

Associations
Comité des Fêtes Page 36
Liste des associations de Saint Didier de la Tour Page 37

ASSOCIATIONS SPORTIVES
ACCA - Association Communale de Chasse Agréée St Hubert Page 39
Amicale boules cassolardes Page 39
Basket Club Cassolard (BCC) Page 40
Gym Détente Page 41
Jeff Club Page 41
Taekwondo - Kickboxing Page 42
Association Sportive de Tennis Cassolard (ASTC) Page 43
Union Sportive Cassolarde Passageoise (USCP) Page 44

ASSOCIATIONS CULTURELLES
Club auto rétro Page 46
La clé des chants Page 46
Sou des écoles Page 47
Le relai de l'Eau Vive Page 47
Rucher des Vaudrines Page 48

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE SOCIALE
Association d'Entraide et d'Education Populaire (AEEP) Page 50
Amicale cassolarde des donneurs de sang Page 50
Famille Annuarité Page 51
Les Petits Explorateurs - Centre le loisirs Page 51

ASSOCIATIONS DE MÉMOIRE HISTORIQUE
Amicale des Anciens Combattants – FNACA Page 53
Le Souvenir Français Page 54

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES
Lo Parvi Page 56
Les Historiales Page 57

Histoire vécue
Une championne départementale de tir à l'arc Page 58

Jeu des hameaux Page 59

Calendrier des manifestations Page 60

St Didier de la Tour

Responsable de publication : Thomas GLEIZES
Réalisation/Impression : NUMERIP – La Tour du Pin
Tirages : 1100 exemplaires
Dépôt légal : Décembre 2022.

Remerciements

La commission communication (Sophie TREDAN, Gilles CECILLON, Jacques TROMPIER, Xavier BOIZOT, Lionel MONIN et Thomas GLEIZES) remercie toutes les personnes impliquées dans l'élaboration de cette année cassolarde 2022, notamment les rédactrices et rédacteurs de nos associations mais aussi les professeurs de notre école. Tous ont parfaitement su retracer la vie cassolarde au long de cette année riche en évènements. Nous les remercions ici pour leur engagement.
Nous n'oublierons pas non plus notre correspondant presse, Serge ROUSSET, que nous remercions d'avoir pu couvrir les manifestations à Saint Didier de la Tour avec le même enthousiasme qui l'anime depuis toujours.

LE MOT DU MAIRE

Si la crise sanitaire repartait de plus belle au début de l'année 2022, nous étions loin d'imaginer que le continent Européen allait être touché par la guerre en Ukraine. Ayons une penséepour tous ces peuples en guerre.

Ces crises ont aussi des conséquences sociales et économiques et nous devons être attentifs les uns envers les autres dans cette période troublée.

Plus près de chez nous, ce sont aussi des drames qui ont touché notre village. La solidarité est essentielle dans de telles circonstances.

Si le début d'année a été si particulier, je voudrais retenir le temps fort autour du 30ème anniversaire de la construction de la mairie. Temps marqué par la convivialité avec tous les anciens conseillers municipaux de la commune, temps marqué par la présence en nombre de la population pour honorer nos anciens maires, temps aussi pour découvrir la très belle exposition de photos sur la vie de notre village sans oublier toutes les archives sur la vie municipale.

Toute l'équipe municipale s'est mobilisée dans le développement des projets de la commune.

• Les travaux de la maison communale multi-service ont bien avancé et devraient être terminés au tout début de l'année 2023 : L'ADMR disposera de bureaux complètement rénovés et adaptés. Un cabinet infirmier va s'installer. Une salle de réunion équipée sera à disposition des associations.

• Dans un souci d'économie d'énergie, nous rénovons l'éclairage de nos bâtiments communaux et l'éclairage public avec la mise en place de lampes LED. Plusieurs tranches de travaux ont été réalisées.

• De nouveaux aménagements ont été réalisés dans les écoles. Des VPI (vidéoprojecteur interactif) ont été installés dans toutes les classes élémentaires avec un accompagnement numérique et technologique réalisé dans toutes les classes. Nous avons pu ainsi répondre positivement à la demande de l'Education Nationale. Sous l'égide du centre de loisirs « les petits explorateurs », une très belle fresque décore la cour de l'école élémentaire. A l'initiative de la mairie, une autre fresque représentant les 5 continents vient d'être terminée dans la cour de l'école maternelle, réalisée par les enfants avec l'appui des enseignants et d'un prestataire.

• Le projet compostage dans l'école maternelle a bien fonctionné. Les enfants ont pu valoriser les premiers composts obtenus pour du jardinage.

• L'entretien des routes reste toujours une des priorités. Cela contribue à la sécurité. Cependant rien ne remplacera le civisme des automobilistes avec le respect du code de la route.

• Le nouveau site internet de la commune est opérationnel. C'est une véritable rénovation et il donne accès à de nombreuses informations sur la vie communale et les services apportés. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos remarques. Nous avons également organisé une réunion d'information sur le déploiement de la fibre en fin d'année. Elle devrait être accessible sur toute la commune dans le courant du 1er semestre 2025. D'ici là, des solutions transitoires pourront être mis en place.

Après la nouvelle vague COVID de ce printemps, la vie associative a repris complètement ses droits. C'en est heureux ! Je tiens à remercier toutes les associations, le comité des fêtes pour leur engagement et leur contribution à ce que St Didier de la Tour soit un village dynamique et accueillant.

La cérémonie du 11 novembre a connu une forte affluence. Les enfants des écoles ont fortement répondu présent. Ces cérémonies du souvenir pour tous les morts des guerres ou des opérations d'interventions actuelles ont toute leur importance et doivent être marquées comme il se doit.

Le repas des anciens s'est à nouveau déroulé dans la joie et la bonne humeur. Le CCAS a pu également organiser, dans le cadre de la « semaine bleue », diverses activités notamment la visite du musée de la galoche et du château de Virieu. Un concert avec le groupe « Amitiés et chansons » de Châbons a également été organisé.

L'activité économique ponctue également la vie du village. De nouveaux artisans se sont installés. Nous avons vu l'arrivée d'une nouvelle gérante à l'épicerie. Il y a également des projets de développement économique sur la zone de Ferrossière. Le service économie des Vals du Dauphiné apporte un appui à ces projets. Je me réjouis de cette belle dynamique.

Avec le Conseil municipal, nous souhaitons vous rencontrer directement et organiser des temps d'échanges. Nous les programmerons pour le 1er semestre 2023.

Nous tenons à exprimer tous nos remerciements au personnel communal, aux enseignants dans la mise en œuvre de leurs missions et leur engagement au service des familles. Un nouveau conseil municipal des enfants a été élu cette fin d'année. Ça sera, pour eux, une belle expérience afin de découvrir l'engagement au service de l'intérêt général.

Très bonne lecture de « l'Année cassolarde 2022 » !

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Philippe Guerin

L'ÉTAT CIVIL

Les Naissances

MANGANA-MOUNY Aleyna	01 février
VIOLINO Livia	04 février
BOITARD Lyssana	10 février
LOUNAS Louis	13 février
TRANIER Arthur	23 février
AUBERTIN GARCIA Charlie	27 février
BAJARDO Cataleya	03 mars
CARRON Charlie	03 mars
MEUNIER Mattéo	29 mars
BREUZON Corentin	29 avril
BOVAGNET-MIGNON Abel	04 mai
DA SILVA Giovann	07 mai
DING Tim	08 mai
CONCALVES DIAS Lydie	07 juin
GOUILL Nolan	26 juillet
REYNAUD Victor	16 juillet
DESORT Tino	02 novembre

Les Mariages

NOMMER Maïlys et GIRARD Alexis	05 février
MICHEL Caroline et BOITARD Cédric	16 avril
DURAND Axelle et VARLOUD Olivier	14 mai
PROPICE Marjorie et MARTIN Guillaume	28 mai
BERGER Anne Laure et CALIMAN Laurent	18 juin
AMAR Meryl et MIDOUX Cédric	02 juillet
BOIZOT Elisa et COMIOTTO Damien	16 juillet
BARRAL Laurie et GOUJARD Matthieu	02 août
DROUAIRE Madison et TONEGHIN Léo	06 août
SALVAYRE Clotilde et FERRARD Sébastien	06 août
MORENO Laura et ROMANO Pierre	24 août
ROUSSET Chloé et MINJAT Aimerik	24 septembre

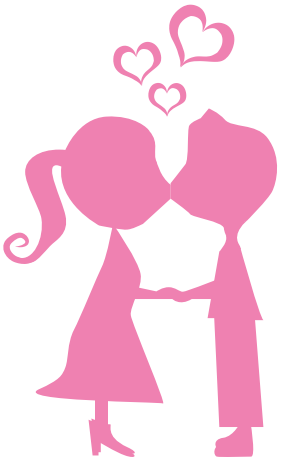

Les Décès

DELPHIN Gérard	14 janvier
NOUI Hourida	27 janvier
PAYEN Andrée	28 février
VEYRET Gilles	26 mars
BOURDIER Christian	02 juin
ABEL Georgette	06 juin
PEYCELON Michelle	04 juillet
GUILLAUD Ernest	14 juillet
GILIBERT Lucette	19 juillet
BUCLON Georgette	06 septembre
PRINI Jacky	12 septembre
VILLECHANGE Pierre-Marie	27 octobre
BARRAL Marguerite	30 octobre
GILIBERT André	22 novembre

RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations Communales

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi : de 8h30 à 12 h et de 16h00 à 17h30
Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi (uniquement l'après-midi) : de 13 h 45 à 17 h 30
Mercredi et samedi (uniquement le matin) : de 8 h 30 à 12 h
Mairie fermée tous les 1ers samedis du mois.

Tél : 04 74 97 20 31
site : www.saintdidierdelatour.fr
application : « Saint Didier de la Tour »

NOUVEAU !

Notre site web est en ligne, tout neuf et doté de nouvelles fonctionnalités ! Démarches en ligne, signalements, réservation de la cantine et paiement de factures, kiosque, vidéos et photos, tout y est ! N'hésitez pas à le consulter.

#SAINTDIDIER2.0

Saviez-vous que la commune de Saint Didier est sur les réseaux sociaux ?

Suivez-nous sur Twitter @MairieStDidier

N'oubliez pas non plus de télécharger notre application

CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions sont publiques et ont lieu le premier mardi de chaque mois à 20 h salle du conseil à la mairie, sauf réunions exceptionnelles. Elles sont indiquées sur l'application, le site web et le panneau lumineux.

PORTAGE DES REPAS – TÉLÉALARME

Le C.C.A.S. met à votre disposition un service de portage de repas à domicile ainsi qu'un service téléalarme.
Pour tout renseignement s'adresser en mairie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Rédaction des courriers
Le C.C.A.S. met en place un service d'aide à la rédaction de courriers ainsi qu'aux démarches administratives.
Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

REPAS C.C.A.S.

Une invitation personnelle est adressée à chaque bénéficiaire. Au cas où une omission se produirait, nous vous rappelons que toutes les personnes nées en 1953 et avant (ou qui auront 70 ans ou plus en 2023) sont cordialement invitées au repas annuel offert par le C.C.A.S. Il aura lieu le dimanche 15 octobre 2023.

ECOLES

Directrice : Mme Nathalie PERRIARD

Ecole élémentaire – allée des Platanes
Tél : 04 74 97 44 62

Ecole maternelle - Route de l'Eglise
Ligne principale : Tél : 04 74 97 81 25
Lignes secondaires :
Classe 1 : 07 66 76 04 81
Classe 2 : 07 49 53 98 39
Classe 3 : 07 67 83 56 21

Cantine : 07 85 83 75 97

VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS

L'accueil de loisirs de Saint-Didier est ouvert aux enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis pendant les périodes scolaires.

Renseignements et dossiers d'inscription sur le site dédié :
https://les-petits-explorateurs-08.webself.net/

Une participation financière est accordée aux enfants de la commune pour les vacances d'été (colonies, camps de vacances et les centres aérés extérieurs sous certaines conditions).
Pour tout renseignement s'adresser en mairie.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES SECOURS

18	15	17
Pompier	SAMU	Gendarmerie

VENTE DE TICKET DE CINÉMA

Vente de ticket cinéma au prix de 5,50 € pour la Tour du Pin.
Tarif en vigueur à ce jour à la mairie : règlement par chèque libellé à l'ordre du comité des fêtes.

A.D.M.R.

M Dominique CULIOLI . 04 74 97 54 05

RENSEIGNEMENTS UTILES

RAMASSAGE DES POUBELLES

Lundi matin : ordures ménagères
Mardi matin tous les 15 jours : collecte sélective (voir calendrier du SYCLUM)

Attention : bien sortir les poubelles la veille au soir de la collecte et de bien les récupérer le jour même ! elles ne doivent pas rester sur le bord de la route. Un rappel sera fait si besoin.
À noter : Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe (article R.644-2 du Code Pénal).

Des conteneurs pour le papier, le verre et les vêtements sont mis à disposition sur le parking pour poids lourds.

Concernant les dépôts sauvages, sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3ème classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (article R.633-6 du Code Pénal).

MÉDECINS

Docteur Jean-Paul GONIN
Docteur Vincent COTTAZ
16 route de l'Eglise – tél : 04 74 97 60 61

CORRESPONDANT DAUPHINÉ LIBÉRÉ

M Serge ROUSSET
Tél: 04 74 97 45 66 ou 06 50 31 96 16
e-mail : serge.rousset@yahoo.fr

INFOS PRATIQUES :
Pour toute parution dans le journal voire sur internet, chaque association qui le souhaite peut prendre contact avec le correspondant au moins 72 h avant la parution.

Services intercommunaux

MÉDIATHÈQUE LA PASSERELLE

18 rue Paul Bert – La Tour du Pin
Tél : 04 74 83 59 00
mail : mediatheque@lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouvertures :
Mardi 9h – 13 h
Mercredi 14 h -18h
Vendredi 14 h – 18 h
Samedi 9h – 16 h

CENTRES AQUATIQUES INTERCOMMUNAUX

Centre aquatique Vals d'O, La Tour du Pin
446 Av. du Général de Gaulle
38110 La Tour-du-Pin
Tel : 04 74 97 42 75

Horaires d'ouvertures :

	Hors vacances scolaires		Vacances scolaires	
	Petit bassin	Grand bassin	Petit bassin	Grand bassin
Lundi		12h00 à 14h00	13h30 à 18h00	12h00 à 19h30
Mardi	16h30 à 18h00	12h00 à 14h00 et 16h30 à 19h30*	13h30 à 18h00	12h00 à 19h30
Mercredi	15h00 à 18h00	15h00 à 19h30	13h30 à 18h00	12h à 19h30
Jeudi		12h00 à 14h00	13h30 à 18h00	12h00 à 19h30
Vendredi	16h30 à 18h00	12h00 à 14h00 et 16h30 à 19h30*	13h30 à 18h00	12h00 à 19h30
Samedi	9h30 à 11h30 : jardin aquatique	9h00 à 12h30	9h30 à 11h30 : jardin aquatique	9h00 à 12h30
Dimanche	9h00 à 12h30	9h00 à 12h30	9h00 à 12h30	9h00 à 12h30

Centre aquatique Vals d'O, Les Abrets en Dauphiné
55 Rue Aristide Briand
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tel : 04 76 91 71 08

Horaires d'ouvertures :

	Hors vacances scolaires	Vacances scolaires
Lundi	12h00 à 14h00 et 16h30 à 19h30	12h00 à 19h30
Mardi	12h00 à 14h00 et 16h30 à 19h30	12h00 à 19h30
Mercredi	15h00 à 19h30	12h à 19h30
Jeudi	12h00 à 14h00	12h00 à 19h30
Vendredi	12h00 à 14h00 et 16h30 à 19h30	12h00 à 19h30
Samedi	9h00 à 17h30	9h00 à 17h30
Dimanche	9h00 à 12h30 (Jardin aquatique de 9h30 à 11h30)	9h00 à 12h30

RENSEIGNEMENTS UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS DU DAUPHINÉ

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 977
38353 LA TOUR DU PIN Cedex
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h
sauf jeudi 18 h 30 sur RDV

Accueil téléphonique : 04 74 97 05 79
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

email : contact@lesvalsdudauphine.fr

DÉCHETS DE SOINS

En application des textes des lois de finances 2009 et du Grenelle de l'environnement, l'article L.4211-2-1 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines pharmaceutiques et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets de soins à risque infectieux perforant produits par les patients en auto-traitement.

MAISON PAROISSIALE

Place de l'Eglise 38110 La Tour du Pin
Tél : 04 74 97 10 33

Accueil : mardi au vendredi de 9h00 à 11h30 et
samedi de 9h30 à 12h00

e-mail : secretariat@steanne-paroisse38.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Tél : 04 74 97 96 98
21 rue Jean Ferrand 38110 La Tour du Pin

ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE

Pépinière des entrepreneurs et agriculteurs M.S.A.
3 passage Romain Bouquet 38110 La Tour-du-Pin
Tél. 09 69 36 87 00

DÉCHÈTERIES

Déchèterie de La Chapelle-de-la-Tour
Le Plateau - Chemin Leva
38110 La Chapelle-de-la-Tour

Hiver de Novembre à Mars :
Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
9h/12h et 14h/17h
Mercredi : 14h/17h
Eté d'avril à octobre :
Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
9h/12h et 14h/18h
Mercredi : 14h/18h
Jours de Fermeture : Mardi et Mercredi matin

Déchèterie Saint-Jean-de-Soudain
Zi du chapelier - Chemin des Marais
38110 Saint-Jean-de-Soudain

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi
Hiver de Novembre à Mars :
Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi :
9h/12h et 14h/17h
Mercredi : 9h/12h

Eté d'avril à octobre :
Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi :
9h/12h et 14h/18h
Mercredi : 9h/12h
Jours de Fermeture : Mercredi après-midi et Jeudi

Déchèterie Passins
Crevières
38510 Passins

Lundi/Mardi/Jeudi : 9h 12h,
Mercredi/Vendredi/Samedi : 9h : 12h et 14h / 17h

Déchèterie Fitilieu
Tapon
38490 Fitilieu

Hiver du 31/10 au 31/03 :
Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h-17h
Mardi, Jeudi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Eté du 01/04 au 30/03 :
Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h-18h
Mardi, Jeudi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Jours de Fermeture : Dimanche

ADMR

L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide.
Elle répond à toute demande : du simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Créée par ses habitants le 19 septembre 1969, l'Association locale exerce son activité sur les communes de Saint Didier de la Tour, Le Passage, Montagnieu, Sainte Blandine, La Tour du Pin et depuis le 1er septembre 2022 sur les communes de Saint André le Gaz et Saint Ondras.
Certifiée AFNOR, l'Association de Saint Didier de la Tour assure auprès de ses bénéficiaires des prestations de qualité.
Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable et de proximité.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, animer l'association et faire fonctionner les services.
Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au : 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2023

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.

Mission locale

> Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas... La Mission Locale peut vous aider.
> Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie… La Mission Locale peut l'aider.

La Mission Locale Nord-Isère est une association loi 1901, membre du Service Public de l'Emploi (SPE) qui s'inscrit dans un réseau national comptant 436 structures.
Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire nord-isérois.
Son objectif principal est de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale et les guider vers l'autonomie.
Depuis 40 ans, les missions locales ont développé un accompagnement global en direction des jeunes. Elles traitent ainsi l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.
Les conseillers Mission Locale peuvent mobiliser différents dispositifs afin de faire avancer le jeune dans son parcours, le Contrat d'Engagement Jeunes, mis en place par l'Etat en mars dernier est l'un d'eux.
Les jeunes de votre commune doivent s'adresser à notre antenne de La Tour du Pin (avec des permanences dans les communes de Les Abrets-en Dauphiné et Pont de Beauvoisin).
Depuis plusieurs mois, la Mission Locale pilote l'action RéFLEX qui propose des escales dans les communes afin de rencontrer les jeunes sans emploi, sans formation ou en décrochage scolaire et non mobiles. Cette opération menée avec le Groupe Osez, le PoPS

et Wimoov, 3 partenaires possédant une expertise et des champs d'intervention complémentaires, permet de proposer une offre de proximité et ainsi, de renforcer la présence de ces structures sur le territoire.
Plus d'informations : https://linktr.ee/ReFLEX_Equipe_Jeunes

N'hésitez pas à nous contacter !

VIE ECONOMIQUE

Commerce de proximité : Ca bouge à St Didier

Au cours des derniers mois, quelques commerces ont évolué :

EPICERIE – TABAC – JOURNAUX

Changement de propriétaire en novembre. Xiao Xiao Brottes a repris ce commerce

ETS LACROIX MÉNAGER

Claude Lacroix a créé un show room permettant de présenter le matériel et d'exposer des modèles de cuisine

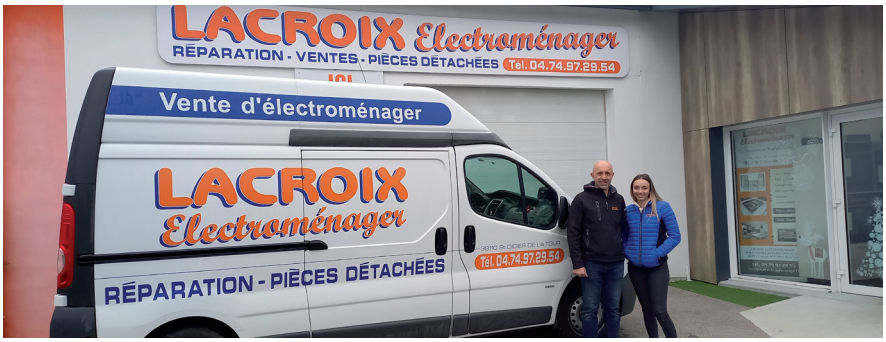

ATELIER DE LA MACHINE À COUDRE

Gaëtan Spitals a transféré son magasin au 16 Route de Lyon lui permettant un espace de présentation de matériels plus vaste.

ESPACE LOISIRS

Fabien Jamme a réalisé des travaux de rénovation dans son magasin et dans son atelier.

GARAGE OPEL - FIAT

Sébastien Evieux, dirigeant de JCL, développe l'activité du garage.

NOUS LEUR SOUHAITONS PLEINE RÉUSSITE DANS LEURS ENTREPRISES.

Nouvelles activités

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

30 ans de la construction de la mairie

LES 21 ET 22 MAI 2022 :

Un week-end qui s'est déroulé sous le signe de la fête et de la convivialité.

SAMEDI

Ce samedi 21 mai tous les anciens élus de la commune et leurs conjoints ont été invités à partager un repas, avec le conseil municipal actuel.

L'occasion idéale de présenter une exposition de photos anciennes du village, mises à disposition par Serge ROUSSET et René JACQUET. L'exposition a été préparée et organisée par le CCAS et son adjointe, Sylvie BELHADI.

Une autre exposition mise en oeuvre par Pierre ROUSSET, premier adjoint, a permis aux Cassolards de découvrir la vie municipale à travers les différentes mandatures qui ont entouré le projet de construction de notre actuelle mairie.

Un instant festif, grâce à l'animation du groupe MADISON Duo, qui a permis de réécrire la culture musicale à travers les époques.

Un moment de partage, enfin, grâce aux histoires et autres anecdotes racontées par nos anciens élus, témoins de l'histoire de notre maison commune et de notre beau village.

DIMANCHE

Le dimanche, c'est toute la population qui était invitée à un nouveau moment festif.

Au programme :

- Remise officielle des diplômes de Maire Honoraire à Joseph MONIN et Gérard VITTE, anciens maires de la commune ;
- Remise des médailles de la ville à Serge et Monique ROUSSET, Bernard GALLIEN, Denis DESCOTTE et Lucien BARNIER ;
- Un apéritif déjeunatoire offert à la population.

COMMISSION MUNICIPALE
COMMUNICATION - FETES ET CEREMONIES

Accueil des nouveaux arrivants 2021-2022

C'est une toute nouvelle organisation que le conseil municipal a expérimenté cette année, en proposant de fusionner deux dates : l'accueil des nouveaux arrivants et le forum des associations. Cette organisation permet à la fois d'accueillir les nouveaux habitants cassolards avec convivialité tout en offrant le possibilité de découvrir le tissu associatif de notre commune.

Conscients de l'influence de la rentrée scolaire sur les décisions de mutation des familles, il nous a aussi semblé porteur de sens d'accueillir nos nouveaux arrivants en septembre. Nous sommes donc maintenant, tout comme les associations, synchronisés sur les années scolaires.

Un apéritif ouvert à tous a été offert par la commune à la fin de la rencontre. Une façon, pour la municipalité, de favoriser les échanges entre les habitants, les associations et le comité des fêtes de la commune.

Cette journée fût un beau moment de partage et nous maintiendrons ce fonctionnement l'année prochaine.

Des membres du conseil municipal présents à la cérémonie

De droite à gauche :
Le maire, Philippe GUERIN, son adjoint à la communication, Thomas GLEIZES, le vice-président du comité des fêtes, Florian PERRIARD.

COMMISSION MUNICIPALE
COMMUNICATION, FETES ET CEREMONIES

Réunion publique autour de la fibre optique

Le vendredi 2 décembre 2022, une réunion publique a été organisée par le conseil municipal, afin de faire un point d'étape du déploiement de la fibre optique. Dans notre commune, le raccordement est assuré par :
- Le Département comme maître d'ouvrage pour la partie structurante du réseau (nœuds de raccordement optiques) ;
- IsereFibre, filiale du groupe Altice, pour les points de desserte communale vers les points de branchement optique. Ce marché a été délivré par le Département sous la forme d'une DSP (Délégation de Service Public).

Une quinzaine de personnes étaient présentes à cette réunion, notamment les quartiers de Chemin et de Charpenay, dont les habitants avaient lancé une pétition pour demander une amélioration du réseau cuivre en attendant la fibre.

Le maire et son adjoint en charge de la communication ont évoqué les difficultés liées au déploiement de la fibre optique à leurs habitants, ainsi qu'un calendrier établi par le Département.
En attendant la fibre optique, plusieurs alternatives provisoires ont été présentées comme la mise en place d'une box 4G/5G pour les habitants bénéficiant d'une bonne couverture hertzienne.
Pour les autres, il sera prochainement possible de bénéficier d'un tout nouveau réseau, le THD Radio, développé à l'initiative du Département pour pallier le retard de déploiement de la fibre. Cette solution consiste à réceptionner chez soi, par l'intermédiaire d'une antenne, des ondes radio indépendantes des réseaux mobiles, émises par un réseau dédié à l'usage d'internet et seulement pour ces usagers. Un peu comme un réseau 5G, mais réservé à des box internet.

Ces deux alternatives doivent permettre aux habitants pénalisés par le réseau cuivre vieillissant d'améliorer leur débit et donc de bénéficier de meilleurs services numériques en attendant le début de l'exploitation commerciale de la fibre dans la commune, prévue au plus tard début 2025.
Le site web de la commune, et tout particulièrement sa rubrique dédiée fibre optique, sera actualisé à chaque fois qu'une information sera communiquée à la mairie concernant le déploiement.

Retrouvez toute l'actualité de la fibre sur notre site web en scannant le QR code suivant

COMMISSION MUNICIPALE
COMMUNICATION, FÊTES ET CÉRÉMONIES

Equipes et effectifs

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET EFFECTIFS :

L'école compte 222 élèves pour 162 familles.
73 enfants sont scolarisés en maternelle et 149 en élémentaire

Classe 1 (PS/MS) : 25 élèves avec Marion de Montfalcon et Céline Sublet Atsem : Mme Lydie Pellet
Classe 2 (PS/GS) : 24 élèves avec Alexiane Clavel et Isabelle Lemery Atsem : Virginie Kowalczyk
Classe 3 (MS/GS) : 24 élèves avec Christelle Barret Atsem : Heïdi Pesce
Classe 4 (CP) : 24 élèves avec Christelle Carbonnier Rey
Classe 5 (CE1/CE2) : 23 élèves avec Corinne Dugats
Classe 6 (CM1) : 25 élèves avec Carine Floret
Classe 7 (CE2) : 27 élèves avec Nathalie Perriard et Fanny Lachaud
Classe 8 (CM2) : 25 élèves avec François Lapierre
Classe 9 (CP/CE1) : 24 élèves avec Jessica Morretta
Psychologue scolaire : Karine Lemaire
Maître E : Amélie Claustre

Toute l'équipe enseignante remercie Fabienne FARCY suite à son départ, pour le travail accompli pendant 20 ans à Saint Didier. Elle salue sa bienveillance à l'égard des enfants, son professionnalisme et sa bonne humeur. Elle lui souhaite de profiter pleinement de sa nouvelle vie.
Nathalie PERRIARD a obtenu le poste de direction à titre définitif. Elle est déchargée à mi-temps et peut recevoir les parents en rendez-vous les lundis et mardis toute la journée.
L'équipe enseignante souhaite la bienvenue à Madame Carine FLORET nommée à titre définitif également dans l'école.

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE :

Ecole maternelle : 04 74 97 81 25
Ecole élémentaire : 04 74 97 44 62
Horaires : 8h30-11h30/ 13h30-16h30

Les effectifs restent stables.
2 nouveaux élèves seront accueillis après les vacances de Noël.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE PARENTS AU CONSEIL D'ÉCOLE :

Parents délégués : Claire Alber Johne, Carla Guiborel, Sonia Stahl Riahi, Floriane Vincent, Fanny Rejeb, Aurélie Bendiyan, Célie Hivet, Julie Bertola, Marine Carrey.
Les parents élus peuvent être contactés à l'adresse suivante : parentselevescassolards@gmail.com
Les enseignants remercient les parents qui se sont présentés en tant que délégués et qui accordent un peu de temps à l'école.

DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : M. Bonaz.

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2023/2024 :

Afin de prévoir au mieux les effectifs la directrice demande aux parents d'enfants nés en 2020 de se manifester au plus vite s'ils souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la rentrée prochaine.
Il est préférable d'appeler le lundi ou le mardi à l'école élémentaire au 04 74 97 44 62.

Evènements

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, pas de téléthon mais de beaux projets culturels et sportifs

SPORT

- Un cycle natation pour les élèves de CP – CE1 (seulement 4 séances en raison de la fermeture du bassin de La Tour du Pin)
- Un cycle rugby pour les élèves du CE2 au CM2
- Courseton de l'école en avril

PROJETS

- Bulles d'émotions pour les classes 2 et 3 : projet départemental, les classes ont créé une BD de 3 vignettes qui a été mise en ligne sur le site du conseil général. Ainsi, chaque classe participante a pu regarder le travail des autres classes.
- Projet « l'appel de la forêt » pour la classe 2
- Espaces naturels sensibles pour les classes 6 et 7 (CE2/CM1)
- Printemps des poètes pour les CE1 de la classe 5
- Projet « une couveuse à l'école » pour les classes de maternelle et les CP/CE1

CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

- Participation des classes élémentaires à l'opération « Nettoyons la nature »
- Intervention de Mme Cochet de l'APEAS (Association pour une économie alternative & solidaire) pour sensibiliser les enfants aux jeux dangereux en classe 5 (CE1) et 7 (CM1).

- Projet APER
Après une journée d'évaluation et de mise en situation à La Tour du Pin (parcours dans la ville et circuit à l'école Thévenon), tous les élèves de CM2 ont obtenu leur Attestation de Première Education à la Route.
- Permis internet pour les CM2 avec un intervenant des Vals du Dauphiné.
- Participation des enfants à la commémoration du 11 novembre
- Permis piéton pour les CE2 (classe 6) avec un intervenant des Vals du Dauphiné

ÉCOLES

AUTRES ÉVÈNEMENTS

- Spectacle « Planète Mômes » pour les classes de maternelle et le cycle 2.
- Médiathèque : 2 séances pour plusieurs classes

Fabrication de pain avec Monsieur Perrin Comtesse pour les classes de maternelle

- Animation Légo pour les classes de maternelle le 14 juin dans la salle de motricité, les 3 classes ont construit une ville.
- Visite du collège et remise des calculettes pour les CM2.

SORTIES SCOLAIRES :

- Vulcania pour les CM1 et CM2
- Sortie au zoo de Fitilieu pour les CP et CE1 (classe 4 et 9).
- Sortie au musée du tisserand pour la classe 5 (CE1).
- Randonnée pour les CE2, CM1 et CM2 de Valencogne à Paladru, avec pique-nique sur la plage.

Les projets de l'école maternelle

PROJET PAIN

Classe 1

Le 28 mars 2022, le boulanger de Saint Didier nous a fourni tout le matériel et les ingrédients pour réaliser du pain ainsi qu'un pâton. Les élèves des classes 1 et 3 ont mélangé, pétri, boulé et fait cuire les miches de pains.

Le pain a été dégusté ensuite en fin de matinée. Un grand merci à M. Perrin Comtesse, boulanger de St Didier, de nous avoir aidé dans ce projet.

PROJET L'ANNÉE DE LA FORÊT

La classe 2 a participé au projet «l'appel de la forêt» dans le cadre de l'Année de la Forêt initiée par le Département de l'Isère. Les enfants ont bénéficié d'une sortie au musée le mardi 16 novembre. Ils ont vu des œuvres de paysages et ont réalisé une forêt collective en collant du tissu sur des arbres en polystyrène.

Le jeudi 18 novembre, ils ont observé la forêt d'automne avec maîtresse Charlotte (Mme Lanfray).

Ensuite, en classe, ils ont testé différentes techniques afin de garder une trace de leur sortie, de dessiner des arbres, de représenter des arbres (empreintes, moulage, estampe/gravure, arbre en 3D).

Ils ont aussi observé des œuvres réalisées par des artistes avec ces mêmes techniques.

Puis, chaque enfant a réalisé son arbre en utilisant les techniques découvertes ensemble.

En mars, les enfants sont retournés au bois de Revolette avec Mme Lanfray, afin de voir la forêt de printemps.

Par la suite, ils ont assemblé leurs arbres afin de réaliser une forêt collective. Selon le choix des enfants, ils ont ajouté un lac et un chemin (comme dans le bois de Revolette).

Une photo de leur forêt collective a été envoyée à un graphiste (payé par le département de l'Isère) qui a réalisé une affiche (sur laquelle étaient exposées les forêts des 40 classes participantes au projet). Elle a été offerte à chaque enfant de la classe.

PROJET POUSSINS

Le 20 janvier, Serge le fermier est venu à l'école maternelle nous présenter son coq et sa poule, nous apprendre comment ils vivent… Ils nous a aussi confié des œufs dans une couveuse. Nous nous en sommes bien occupés.

Le 2 février, les premiers œufs ont éclos et les poussins ont commencé à sortir.

Après s'être séchés à la lampe chauffante les poussins sont très mignons. Nous nettoyons leur cage tous les 2 jours, leur donnons à boire et des graines concassées à manger. Les enfants qui le souhaitaient les ont pris dans les mains. Et au bout de 10 jours, ils ont bien grossi et sont à l'étroit dans leur cage. Ils sont bien bruyants et commencent à voleter quand on ouvre la cage. Serge est venu les chercher pour les ramener dans sa ferme.

Au mois de février, Serge est revenu rendre visite à l'école, cette fois aux élèves de classe 4 (CP et CE1) de l'école. Il avait apporté un coq et une poule pour faire une leçon de sciences aux enfants puis il a laissé une couveuse ainsi que 20 œufs fécondés. Les enfants en ont pris bien soin et au bout de 21 jours une dizaine de poussins sont nés.

VOYAGE AU DOMAINE DES FAUVES

Le 17 juin, les élèves de la classe de CP et CP-CE1 ont fait leur sortie de fin d'année au zoo de Fitilieu : « Le domaine des fauves ». Par une belle journée ensoleillée, ils ont pu découvrir les animaux du parc et participer aux animations proposées ; le vol des oiseaux et le goûter du tigre.

Les projets des CP/CE1

PRÉVENTION AUTOUR DES JEUX DANGEREUX

Prévention : intervention de Mme Cochet de l'APEAS dans les classes 5 et 7 pour sensibiliser les enfants aux jeux dangereux.

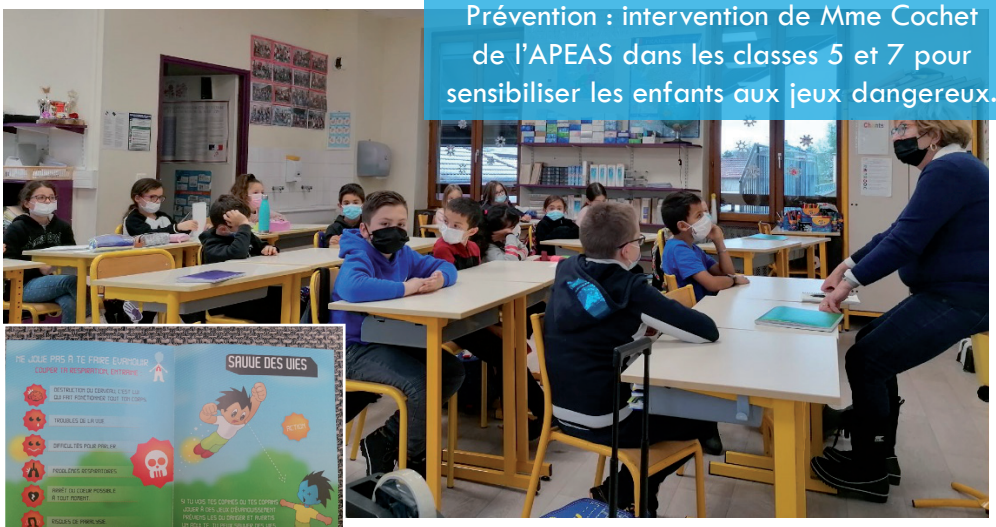

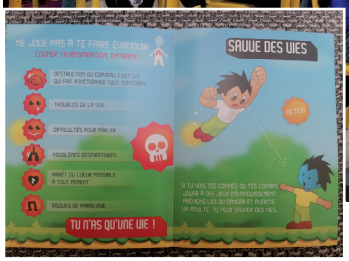

LE PRINTEMPS DES POÈTES

On est allé dans la forêt pour représenter une poésie qu'on avait apprise. On avait fait des labyrinthes et le chemin du Petit Poucet.

On avait pris aussi une photo de Lina pour représenter : « Lina se perd quand une porte se referme Elle replie le chemin derrière elle avant de franchir le seuil ».

C'était pour le projet « le printemps des poètes ». On devait représenter la poésie de Pierre Soletti par une photo. Celle qu'on a choisie avec la classe, c'était une porte qu'on avait fabriquée nous-même, dans la forêt, avec des bâtons et des cailloux.

Cette poésie, on l'a recopiée dans notre cahier de poésie.

Alizée, Tylio et Lucas

Les projets des CE2/CM1

PROJET « A LA DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES »

Après une première sortie de proximité au bois de Revolette, les élèves ont pu participer à deux autres sorties en mai et en juin : l'une à Saint Savin pour étudier les ruisseaux et les mares et l'autre à Trept pour découvrir la diversité des fleurs et celles des insectes.

Ce projet a été financé en grande partie par le département. Les élèves ont été accompagnés tout au long du projet par une animatrice nature : Mme Marie Noëlle Martinet. Cette animatrice vient de l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement)

VOYAGE À VULCANIA

La classe de découverte en Auvergne a eu lieu du 23 au 25 mai 2022. Après avoir repoussé ce projet pendant 2 ans, il a enfin pu avoir lieu. Malgré une météo peu favorable, les enfants ont pu profiter des animations prévues : découverte du volcan de Lemptégy, le parc Vulcania et l'ascension au puy de Dôme. Le voyage s'est très bien passé et les enseignants espèrent que les élèves ont apprécié et en garderont un très bon souvenir.

Les projets des CE2/CM1

NETTOYONS LA NATURE

Vendredi 24 septembre 2021, les classes de l'école élémentaire ont participé à l'action citoyenne «Nettoyons la nature». Équipés de gants et de gilets, les enfants ont nettoyé une grande partie du village.

Pendant plus d'une heure, avec l'aide de parents, nous avons ramassé de très nombreux mégots, des emballages de goûters, des morceaux de verre et de nombreux autres déchets !

Les projets des CE2, CM1 et CM2

RANDONNÉE ENTRE VALENCOGNE ET PALADRU

Au départ de Valencogne, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont réalisé une randonnée de 8km jusqu'à la plage de Paladru où nous avons pique-niqué. Voici quelques photos de cette belle journée.

Les projets CM1/CM2

PÈRE NOËL

Le père Noël est venu rendre visite aux enfants. Il les attendait à l'école maternelle. Il n'avait pas oublié les cadeaux: un livre pour chaque enfant et une sucette en chocolat et pour chaque classe, de nouveaux jeux.
Tout le monde a été ravi! Un grand merci au père Noël et au sou des écoles.

ÉCOLES

Toutes les classes

COURSETON

Vendredi 15 avril, tous les élèves ont participé au courseton de l'école organisé par l'équipe enseignante. A l'issue de la course, chaque élève a reçu un diplôme ainsi qu'un goûter. Quel beau moment de convivialité qui a permis de réunir la maternelle et l'élémentaire !

PROJET COMPOSTAGE

La mairie et la SYCLUM ont placé dans le pré de l'école maternelle un composteur le 27/09/21. Celui-ci sera rempli avec les déchets de la cantine pour que l'école réalise son propre compost. A cette occasion, Zoé Picard (chargée de mission compostage et gaspillage alimentaire auprès du SYCLUM) est venue expliquer à tous les élèves le fonctionnement du compostage, du composteur et le rôle des décomposeurs.

Conclusion

L'équipe enseignante souhaite à tous les petits Cassolards et leur famille une très belle nouvelle année : qu'elle soit synonyme de bonheur et de réussite pour tous.

2022 s'est déroulée sous le signe d'une collaboration enrichissante et motivante entre tous les partenaires de l'école au service des élèves.

Merci à tous ceux qui aident les enseignants dans leur mission : le sou des écoles, les parents délégués et les parents bénévoles, le maire et ses adjoints, le personnel communal et les Atsem, merci pour leur soutien et leur confiance.

Que cette année 2023 soit encore riche de nouveaux projets et que les petits Cassolards puissent s'épanouir, grandir et apprendre dans de bonnes conditions. L'équipe enseignante reste motivée et plus que jamais solidaire pour mener à bien cette mission.

Budgets

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	374 900 €	ATTENUATIONS DE CHARGES	8 500 €
Alimentation cantine	53 000 €	Remboursements assurance personnel	8 500 €
Eau-Assainissement	6 000 €		
Energie-Electricité	55 000 €		
Combustibles	45 000 €		
Carburants	4 000 €	PRODUITS DES SERVICES	69 200 €
Alimentation	1 500 €	Redevance occupation domaine public	500 €
Fournitures (entretien, administratif…)	39 700 €	Redevance service cantine garderie	65 000 €
Fournitures scolaires (60 € par élève)	14 000 €	Redevance autres redevables	3 700 €
Contrats prestation de service	1 000 €		
Locations mobilières	13 000 €		
Entretien terrains	23 000 €		
Entretien bâtiments	7 000 €	IMPOTS ET TAXES	882 700 €
Entretien voirie	26 000 €	Impôts directs locaux	523 200 €
Entretien réseaux	5 000 €	Attribution compensation VDD	293 500 €
Entretien matériel roulant	3 500 €	Dotation solidarité VDD	20 000 €
Maintenance	24 000 €	Taxe sur consommation électricité	46 000 €
Assurances	7 000 €		
Documentation générale et technique	1 500 €		
Organisme de formation	1 000 €		
Honoraires, frais d'acte, annonces	9 000 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	238 300 €
Publications (gazette, flash…)	6 000 €	Dotation forfaitaire Etat	85 000 €
Transports	3 000 €	Dotation solidarité rurale	30 000 €
Réceptions, fêtes et cérémonies	5 000 €	FCTVA (récuparation TVA)	4 700 €
Frais d'affranchissement	4 500 €	Taxe droits de mutation	50 000 €
Frais de télécommunications	7 500 €	Attribution fonds départemental TP	20 000 €
Services bancaires	200 €	Etat compenstion exonéré T Foncière	48 600 €
Concours divers, autres services	2 500 €		
Frais de nettoyage locaux	2 500 €		
Taxes foncières	4 500 €		
CHARGES DE PERSONNEL	523 800 €	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	40 000 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	143 100 €	Revenus des immeubles communaux	40 000 €
Indemnités, formation, retraite des élus	52 600 €		
Non valeurs, créances éteintes	1 000 €		
Service incendie (SDIS)	44 500 €		
Contributions organismes regroupés	10 000 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000 €
Subvention CCAS St Didier	15 000 €	Remboursements assurance personnel	20 000 €
Subventions associations	20 000 €		
CHARGES FINANCIERES	21 500 €		
Intérêts sur emprunts	21 500 €		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500 €		
Bourses et prix	500 €		
Titres annulés	1 000 €		
TOTAL DEPENSES avant virement Investissement	1 064 800 €		
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	193 900 €		
TOTAL DEPENSES	**1 258 700 €**	**TOTAL RECETTES**	**1 258 700 €**

COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 000 €	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	278 824 49 €
Concessions, droits similaires	13 000 €	Subventions Etat	114 416 €
		Subventions Région	25 600 €
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	900 €	Subventions Département	125 808 €
Attributions compensation VDD	900 €	GFP de rattachement VDD	13 000 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	996 257 €	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	200 000 €
Mairie	6 700 €	Emprunt achat tènement Ruy Jaillet	200 000 €
Bâtiments scolaires	75 800 €		
Autres bâtiments publics	671 100 €	DOTATIONS ET FONDS DIVERS	457 801 €
Réseaux voirie	179 657 €	FCTVA (récupération TVA)	47 300 €
Réseaux électrification	50 000 €	Taxe d'aménagement	64 062 €
Matériel de bureau et informatique	8 000 €	Excédent fonctionnement capitalisé	346 439 €
Mobilier	5 000 €		
		VIRt de la SECTION FONCTIONNEMENT	193 900 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	126 000 €		
Capital des emprunts	126 000 €	RESTES A REALISER	32 000 €
TRAVAUX RESTES A REALISER 2020	50 300 €	SOLDE POSITIF D'EXECUTION 2021	23 931 €
TOTAL DEPENSES	891 752 €		
SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	242 029 €		
TOTAL DEPENSES	**1 186 457 €**	**TOTAL RECETTES**	**1 186 457 €**

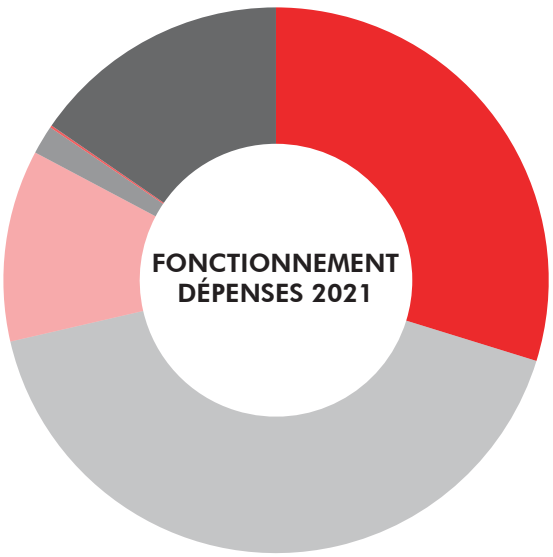

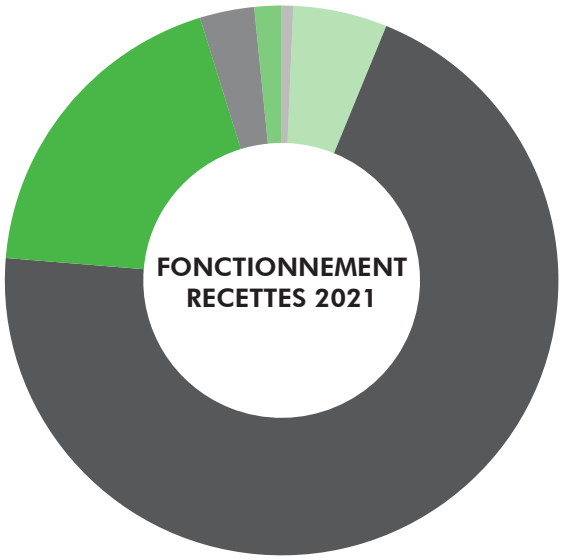

- Virement investissement
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges de gestion courante
- Charges de personnel
- Charges à caractère général

- Impots et taxes
- Produits des services
- Autres produits gestion courante
- Produits exceptionnels
- Atténuations de charges
- Dotations et participations

Groupe Environnement

Le groupe environnement du Conseil Municipal a poursuivi son activité en 2022.
À noter particulièrement l'organisation de deux séances du Repair Café le samedi matin en accueillant l'association de La Tour du Pin.

ATELIER REPAIR CAFE

Si le premier rendez-vous a été plus confidentiel, le deuxième a été un grand succès, avec près de 20 personnes venues présenter un appareil à réparer sur la matinée. Pour cela, 9 bénévoles mettaient à disposition leurs compétences.
Réveil, cafetière, grille-pain, aspirateur, taille-haie, meuleuse, électrophone et quelques appareils électroniques : 74 % d'entre eux ont été complètement réparés, prolongeant ainsi leur durée de vie et évitant des achats supplémentaires. Les autres présentaient soit une panne définitive, soit une commande de pièce détachée pour terminer la réparation la fois suivante.
L'association organise 2 dates par mois sur La Tour du Pin et partage volontiers son savoir-faire. C'est pourquoi elle a délocalisé son activité en juin et en novembre sur St Didier, comme elle a pu le faire sur d'autres communes alentours qui ont parfois mis en place leur propre atelier Repair Café. Perspective qui serait envisageable pour nous aussi, comme l'a prouvé l'atelier de novembre, où la moitié des personnes provenait du village.
Cela nécessite bien-sûr des Géo Trouvetou cassolards, condition obligatoire pour démarrer. Il n'est pas indispensable d'être un pro de la réparation, simplement l'esprit débrouillard et de la volonté : les compétences sont partagées, certaines plus sur l'électronique, d'autres sur la mécanique par exemple. En plus de réparer, on a le plaisir d'élargir son champ d'action.

Si vous souhaitez faire revivre un appareil qui compte pour vous, vous pouvez venir les 1er et 3ème samedis du mois à La Tour du Pin (information sur leur site internet).
Si vous souhaitez faire revivre les appareils qui comptent POUR les autres, mais aussi partager une belle expérience, vous pouvez vous faire connaître de l'équipe turripinoise ou auprès de la mairie de St Didier.

Les actions initiées en 2021 se sont poursuivies :

• **La promotion du compostage :** lors de la foire de printemps, il a été proposé à la vente, en lien avec le Syclum (syndicat de collecte des déchets), la vente de composteurs au public (plus d'une dizaine ont été vendus). Une formation sur le compostage a été organisée. Le projet avec l'école maternelle se poursuit et les premiers composts ont été valorisés. Un plus grand bac a été mis en place à l'automne.

• **Le fleurissement du village :** comme chaque année nous avons fleuri le village avec de magnifiques géraniums. Nous avons utilisé du terreau associé à de l'argile, ce qui permet une meilleure rétention de l'eau, ce qui a été très positif cette année, vue l'exceptionnelle sécheresse. L'arrosage a été limité en respectant les consignes préfectorales.

• **La lutte contre l'ambroisie :** un stand à la foire de printemps présentait les méthodes de lutte à la fois contre l'ambroisie mais aussi contre la Renouée du Japon. Un repérage au printemps a été réalisé. En lien avec les Vals du Dauphiné, un tableau de bord d'alerte des zones infestées a été tenu durant l'été. La sécheresse de cet été a été très favorable au développement de l'ambroisie. Cette lutte demande de la vigilance et l'engagement de tous : des particuliers sur leurs lieux d'habitation, des collectivités territoriales sur le domaine public, des agriculteurs dans leur pratiques culturales, des entreprises sur leurs sites de production. 2023 sera à nouveau l'occasion d'une forte sensibilisation.

• **Une journée de nettoyage le 26 mars :** la mobilisation d'une vingtaine de personnes a permis la collecte de nombreux déchets sur la voie publique. Nous souhaitons l'engagement du plus grand nombre pour la prochaine journée programmée le samedi 25 mars 2023 matin.

Nous avons la chance d'avoir sur la commune deux Espaces Naturels Sensibles (ENS): le Lac St Félix et la Tourbière de Pré Maudit. Un nouveau plan d'actions 2022-2026 a été validé pour la tourbière de Pré Maudit. Concernant l'ENS du Lac St Félix, la commune va acquérir 2 parcelles de bois, dans le cadre de son droit de préemption sur les ENS.
En matière d'environnement, et en lien avec l'ensemble des commissions municipales, pour assurer des économies d'énergie, l'ensemble de l'éclairage des bâtiments communaux et du stade a été rénové avec des lampes LED. Le remplacement par lampes LED de l'éclairage public a fait l'objet également d'une nouvelle tranche de travaux. Ce type de lampes nous permet, dès 11h du soir, de réduire sensiblement l'intensité lumineuse en pleine nuit pour limiter la consommation d'énergie.

Retrouvez toute l'actualité du groupe environnement en scannant ce QR code

COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

Ecole action jeunesse

Première fresque réalisée en partenariat avec le centre de loisirs « Les Petits Explorateurs »

AFFAIRES SCOLAIRES

L'année 2022 a repris sous le signe du Covid, avec distanciation et non brassage des groupes de classes. Les enfants ont pu retrouver leur liberté courant avril, certains furent un peu perdus de ne plus avoir toutes ces contraintes. Mais ils ont vite repris leurs habitudes.

Cette année 2022 fut l'année des fresques et de la couleur pour mettre de la gaieté dans les cours d'école. Après ces années moroses, une première fresque a été réalisée début juillet en partenariat avec le centre de loisirs « Les Petits Explorateurs » (voir photo ci-dessus). Une fois l'emplacement trouvé et le matériel acheté, le travail a pu être réalisé par un groupe d'enfants et un intervenant graffeur. Le résultat est tout simplement magnifique.
La seconde fresque a été réalisée en maternelle à la rentrée de septembre (voir la photo ci-dessous), avec la participation des enfants, du corps enseignant et de l'artiste peintre. Le thème des animaux des 5 continents a été retenu, les travaux se sont achevés le 18 novembre et le résultat est splendide.

Nos élèves de CM2 se sont vus remettre les traditionnelles calculettes le 1er juillet, avant leur entrée en 6ème, une nouvelle étape !

Les derniers travaux du plan école se sont achevés cette année. Ont été installés pendant les vacances d'été des VPI (Vidéo Projecteur Interactif) dans toutes les salles de classe en élémentaire (CP au CM2). L'escalier dans l'ancien bâtiment de l'école élémentaire a été rénové aux vacances de la Toussaint.

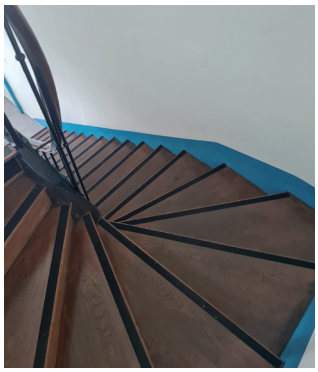

La rentrée de septembre s'est enfin déroulée normalement, sans masque ni distanciation, les parents ont eu le plaisir de pouvoir accompagner à nouveau leurs enfants dans la cour de l'école lors de cette matinée de reprise.
Le restaurant scolaire rencontre toujours un franc succès et notamment en maternelle, où nous avons dû adapter notre capacité d'accueil car nous manquions de places assises.
Le contrat nous liant à notre prestataire pour la restauration scolaire arrive à son terme début 2023, un nouvel appel d'offre

Deuxième fresque réalisée par les maternelles

a donc été lancé sur le dernier trimestre 2022. Nous souhaitons privilégier le bien manger, les circuits courts, et nous seront attentifs à la provenance des produits qui devront majoritairement être liés à des projets alimentaires territoriaux (PAT), notamment celui engagé par les VDD et le département de l'Isère.
Sur cette fin d'année, un Conseil Municipal des Enfants a vu le jour, pour 8 enfants de CM1 et CM2, et nous attendons leurs idées avec impatience. La mise en route de la 1ère réunion de travail se fera courant décembre.

Côté personnel, nous avons célébré 2 départs en retraite cette année :
- En mars, Mme Christine Kammerer, responsable du restaurant scolaire,
- En juillet, Mme Laurence Gagneux, agent technique en périscolaire et mairie.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son implication et son professionnalisme.
Nous souhaitons à tous nos petits cassolards et à tous les habitants une belle et heureuse année 2023.

ACTION JEUNESSE

La commission a souhaité organiser une remise de carte d'électeur, qui s'est déroulée le 2 avril, pour nos jeunes Cassolards âgés de 18 à 20 ans et qui votaient pour la 1ère fois en 2022 aux élections présidentielles.
Un livret du citoyen leur a été remis également.

Animation Jeunesse :
Le centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans est dorénavant géré par l'association Les Petits Explorateurs, en lien avec Léo Lagrange (plus de détails dans l'article - rubrique Associations).

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné accompagne les jeunes du territoire, âgés de 11 à 17 ans, dans leur temps péri- et extrascolaire au plus proche de leur lieu de vie.

Le « club ados » à La Tour du Pin et Torchefelon
« Club ados » : centre de loisirs passerelle assurant le lien avec les CLSH du territoire (Centre de Loisirs Sans Hébergement)
- Accueil des collégiens de 11 à 14 ans
- Inscriptions possibles à la semaine, journée, demi-journée, avec ou sans repas
- Ouverture durant les congés scolaires de 7h30 à 18h00
- Activités : sportives, culturelles, loisirs créatifs, séjours et mini-séjours
- Locaux : La Tour du Pin (Groupe ScolaireThévenon) / Torchefelon (CLSH VDD)
- Contacts : clubados@valsdudauphine.fr / Tél : 04 74 97 05 79

« L'animation Jeunesse » à Pont de Beauvoisin et Les Abrets en Dauphiné
« Animations jeunesse »
- Accueil de 11 à 17 ans
- Inscription à la journée et demi-journée, sans repas
- Ouverture durant les congés scolaires (sur inscription uniquement)
- Activités : sportives, culturelles, loisirs créatifs, séjours et mini-séjours
- Locaux : Pont de Beauvoisin
- Contacts : jeunesse.lesabrets@valsdudauphine.fr / Tél. : 04 76 37 08 92

Retrouvez le portail école et périscolaire de notre nouveau site web en scannant ce QR Code

COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

Urbanisme

Depuis l'arrêté du P.L.U.I. en décembre 2019 ayant entraîné une très forte réduction des surfaces de terrains à bâtir, le nombre de permis de construire pour des maisons nouvelles est en très forte régression. En 2020, 15 permis ont été délivrés, 8 en 2021 et 3 en 2022 (comptage au 30 novembre). Jusqu'à l'arrêté du P.L.U.I., le nombre de permis délivrés se situait en moyenne un peu au-delà de 20 par an.

Les 3 permis délivrés l'ont été sur des divisions de parcelles où des habitations sont déjà implantées. C'est un phénomène que nous constatons pour être régulièrement interrogés. On peut supposer que dans les mois à venir, nous aurons quelques constructions sur ces demandes de division.
Malgré cette baisse de demande de permis de construire, l'activité du service urbanisme a été très soutenue au cours de cette année.

Ont été délivrés :
- 7 permis de construire (3 pour des maisons neuves, 4 pour des modifications de bâtiments ou maisons existants),
- 63 déclarations préalables (travaux divers sur constructions ne demandant pas de permis de construire),
- 29 certificats d'urbanisme.

Le nombre de mutations de résidences est soutenu. Régulièrement nous sommes sollicités, lors de ces ventes, pour régulariser des situations. A chaque vente les notaires demandent au vendeur un dossier conforme au bien vendu. Il nous est donc demandé très souvent un certificat d'achèvement de travaux qui n'a pas été fait lorsque ceux-ci étaient terminés. Mais il nous est aussi souvent demandé une demande préalable pour des travaux qui ont été réalisés sans demande (modifications d'ouverture, constructions d'abris, de piscines, de carports, etc.). Compte-tenu des délais de vente, il nous est trop souvent demandé de travailler dans l'urgence au détriment des dossiers régulièrement déposés. Aussi, avant de vendre un bien, il est recommandé de vérifier si vos documents sont bien à jour.

Je profite de cet article pour remercier le service pour toute l'attention portée pour le bon déroulement de ces dossiers.

Retrouvez toutes les démarches d'urbanisme en ligne en scannant ce QR Code

Pierre Rousset
Adjoint à l'Urbanisme

C.C.A.S

UNE BELLE ANNÉE 2022 !

Une première pour le CCAS :
Le 4 mai 2022, le CCAS a organisé une visite guidée de la médiathèque « La passerelle » à la Tour du Pin pour nos aînés. Puis, il a mis en place une distribution de livres au domicile des seniors. Ainsi, tous les 2 mois, des membres du CCAS (disponibles et bénévoles) rendent visite aux seniors de la commune pour prendre de leurs nouvelles et leur proposer des livres. D'après nos retours, cette initiative est très appréciée. Nous sommes heureux de l'avoir mise en place et d'apporter ce moment privilégié de convivialité et d'échange.
Pour la médiathèque aussi, se fut une première car nous sommes le 1er CCAS à avoir pris un abonnement collectivité pour organiser une distribution de livres aux seniors.

Notre « Semaine Bleue » 2022 :
1) Le mercredi 28/09, une quarantaine de seniors est partie en car, direction le château de Virieu. La visite guidée du château de Virieu avec son histoire, très intéressante, a été poursuivie par la visite du musée de la Galoche agrémenté par les outils et les machines qui servaient autrefois à fabriquer les galoches.

visite au musée de la galoche

Nous remercions les 2 messieurs passionnés et bénévoles qui nous ont accueillis et montré les différentes étapes de fabrication.
À retenir de notre visite au musée : La galoche est la cousine du sabot mais avec une différence. Le sabot est entièrement taillé dans un morceau de bois, alors que la galoche est composée d'une semelle de bois sur laquelle est clouée une tige en cuir (dessus en cuir). Elle était fabriquée dans notre région jusqu'en 1950.
Une très belle et intéressante visite de proximité.
2) Le samedi 01/10, au foyer rural, nous avons assisté au très beau récital de la chorale du cœur d'hommes de Chabons « Amitié et chansons ». 25 chansons de J.J. Goldman en passant par G. Lenorman, Y. Noah, J. Ferrat, Grégoire.... ont été interprétées. À l'entracte, les membres du CCAS avaient confectionné des pâtisseries. Les spectateurs et les chanteurs ont bien apprécié ce moment de partage et de convivialité et ce très joyeux après-midi musical.

LE MOMENT ATTENDU DE L'ANNÉE :

- le repas des Aînés

repas des aînés

Il a eu lieu le dimanche 16 octobre à la halle des sports.
90 personnes, de 70 ans et plus, ont répondu présentes à notre invitation. Elles ont pu apprécier le repas préparé par le Traiteur Ferret et servi par les membres du CCAS. Chantal Nemond, comme l'an dernier, a merveilleusement animé cette journée par son répertoire de chansons variées, ses costumes de scène, et en sollicitant les invités à danser et à chanter. Les enfants du centre de loisirs de St Didier ont participé à cette journée. Ils ont dessiné pour nos aînés 50 belles cartes d'automne et d'Halloween que nous avons exposées devant de la scène.
Vous pouvez déjà noter dans vos agendas le prochain repas des aînés qui aura lieu le **dimanche 15 octobre 2023**.

chorale de Chabons

- La distribution des colis de Noël

Les 9 et 10 décembre, les membres du CCAS se sont rendus chez les personnes qui n'ont pas pu venir au repas, pour leur offrir un colis de produits festifs ou un chèque cadeau, et prendre de leurs nouvelles.
À cette même période, nous visitons et offrons aussi un colis de Noël aux Cassolards qui ne vivent plus sur la commune mais dans les EPHAD de Virieu, La Tour du Pin, Saint Bueil, Roybon, Le pont de Beauvoisin, Les Abrets, et dans les foyers logements de La Tour du Pin... Cette rencontre permet de garder un lien entre la personne et sa commune de cœur. Ce moment d'échange et de convivialité est toujours apprécié.

* Pour la 2ème année, les enfants de l'école de St Didier ont participé au Noël des aînés.
Tous les enfants, même les petits de maternelle, ont confectionné une magnifique carte de Noël que nous avons jointe au colis et donnée aux personnes dans les maisons de retraite et à l'hôpital. Cette belle initiative apporte un sourire, un petit rayon de soleil et permet de créer un lien de partage entre les générations.

RAPPEL DES DIFFÉRENTS SERVICES PROPOSÉS PAR LE CCAS :

1) Portage de repas à domicile : Le traiteur artisan Ferret de Corbelin confectionne votre repas : un hors d'œuvre, un plat protéique (viande et poisson le vendredi), un accompagnement (légume ou féculent), un fromage (fromage sec ou fromage blanc ou yaourt), un dessert, le pain et un potage.
Il vous livre vos repas chez vous tous les 2 jours :
- le lundi (repas du lundi et du mardi),
- le mercredi (repas du mercredi et du jeudi)
- le vendredi (repas du vendredi, du samedi et du dimanche)
Vous choisissez de commander les repas tous les jours ou quelques jours par semaine.
La commande des repas se fait la semaine précédente.
Le prix du repas est de 8,25 euros. Le traiteur Ferret vous dépose sa facture chaque mois. Si vous avez besoin de ce service, appelez le secrétariat de mairie.

2) TÉLÉ-ALARME : Pour une installation, appelez le secrétariat de la mairie afin de compléter un formulaire de demande.
Le prix du service est de 34 euros par mois. Vous recevrez une facture par trimestre de 102€.
Le CCAS de St Didier vous reversera une aide de 30€ par trimestre, à la condition ne pas être imposable (il vous faut fournir un avis de non-imposition et un RIB.). Pour une panne de votre installation télé-alarme Astreinte Télé-alarme: 04 74 93 43 89 ou 04 74 93 86 78

3) POINT INFO AUTONOMIE : proposé par le CCAS de la Tour du Pin : Tél. : 04 74 83 26 20
C'est un lieu d'accueil ouvert aux habitants de St Didier pour informer, orienter et aider les personnes en perte d'autonomie. Vous pouvez appeler le 04 74 83 26 30.
* aides aux démarches administratives : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)- Aide-ménagère (aide sociale, caisses de retraites)
* aides aux aidants (des ateliers sont proposés)

4) LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
Les Vals du Dauphiné: 04 76 32 71 99
Un accueil gratuit avec ou sans RDV (possibilité de RDV à domicile)
Pour une écoute personnalisée, une orientation auprès du service compétent, un accompagnement aux démarches administratives, une aide et une mise à disposition des postes informatiques avec accès internet pour effectuer vos démarches en ligne.

5) Le CCAS est à l'écoute de tous : adolescent, jeune adulte, couple, famille, senior... Vous rencontrez des difficultés, le CCAS de la commune est là pour vous écouter et vous aider dans la mesure de nos possibilités. Appelez le secrétariat de la mairie en laissant votre nom et un numéro de téléphone. Une personne du CCAS vous recontactera pour vous rencontrer.

Je remercie tous les membres du CCAS qui, bénévolement, se sont mobilisés toute l'année 2022 pour m'accompagner dans les actions et activités du CCAS. Je remercie tous les seniors pour leur accueil et leur participation à nos activités. Je remercie pour leur implication tous les enfants de l'école, les enseignants et la directrice ainsi que tous les enfants du centre de loisirs et la directrice.

Bonne année 2023 à tous et prenez soin de vous et de vos proches

Retrouvez toute l'actualité sociale sur notre site web en scannant ce QR Code

L'adjointe, Sylvie Belhadi

COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

Action sociale et vie associative

1) ACTION SOCIALE

La commissiona travaillé, en 2022, sur un projet d'habitat pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Nous disposons de 2 terrains communaux.
Nous sommes allés visiter la maison Age et Vie de Chirens, nous avons rencontré un organisme Alpes Isère Habitat, une association La Maisonnée. Une réunion rassemblant les membres du conseil municipal et du CCAS a eu lieu en novembre pour une réflexion sur l'orientation que nous souhaiterions donner à ce projet. En effet, il y a de nombreuses possibilités : personnes autonomes ou dépendantes, types de logement, implication de la commune, ….
Pour nous accompagner sur ce projet important, nous avons fait appel à la cellule logement du Département. Nous attendons le résultat de leur étude par rapport à notre population, à nos besoins, à notre environnement (communes voisines...). En 2023 nous souhaiterions définir le projet, le plan de financement et élaborer un calendrier.

2) VIE ASSOCIATIVE

- La commission a validé le Calendrier 2023 des Manifestations de la commune. Vous pouvez le retrouver en dernière page.
Elle assure une équité entre les associations, préconise une manifestation par jour sur la commune, attribue les lieux et les salles du domaine communal en fonction des disponibilités et de la sécurité.
Rappel du fonctionnement du calendrier :
Chaque association Cassolarde a reçu, en septembre, une demande de déclaration de ses manifestations pour l'année 2023, à compléter et à retourner à la commission vie associative.
* En cours d'année, si une association souhaite organiser d'autres manifestations non programmées sur le calendrier 2023, elle doit faire une demande écrite auprès de la commission vie associative.
Chaque déclaration de manifestation qui se passe sur la commune est validée par l'adjointe à la commission ou par le maire.
Rappel : La municipalité offre à chaque association une location de salle par an pour organiser une manifestation. Seul le chauffage est à la charge de l'association (foyer rural ou halle des sports).

- Vous trouverez aussi dans ce bulletin la liste des associations Cassolardes mise à jour par la commission. Elle peut vous permettre de vous renseigner et d'adhérer à une des associations. Le maire et l'adjointe participent aux AG des associations dans la mesure de leur disponibilité, et peuvent recevoir les associations qui en font la demande.

- Les subventions communales ont été attribuées et versées en juin/juillet aux associations de la commune (en + pour le comité des fêtes une participation au feu d'artifice de 1400€), à certaines associations extérieures (qui proposent des activités non pratiquées sur notre commune) comme le rugby, ..., au projet d'école (classe de découverte : 2565€), et aussi aux écoles extérieures (Classes Ulis, MFR,...). Notre objectif est de soutenir les associations dans leurs projets.

- Pour les activités sportives et l'école, un planning d'occupation régulière des salles (la halle des sports, du foyer rural,..) a été mis en place, en fonction des demandes de créneaux horaires reçues.
Rappel : Les associations sportives bénéficient gratuitement des infrastructures. L'eau, l'électricité, le chauffage, l'entretien et le ménage sont pris en charge par la commune.
De même que d'autres associations ont des locaux mis à disposition par la commune pour entreposer leur matériel.(Le comité des fêtes, le sou des écoles, le centre de loisir, …)

- Gestion des salles communales : En novembre, des travaux ont été effectué sur le toit de la halle des sports avec rénovation de la voute translucide et des lanterneaux. Un nouveau chauffage est en cours d'installation au foyer rural. N'ayant plus de chauffage pendant une période, nous avons tout d'abord proposé d'autres salles pour les cours de Gym, de chants et les locations des particuliers. Des aérothermes de chauffage ont été acquis permettant l'utilisation de la salle dans l'attente de la finalisation des travaux. La nouvelle salle plain-pied de la maison communale multi-service (près de l'église) sera meublée prochainement et disponible pour être prêtée ou louée.

Rappel : La halle des sports est utiliséele plus fréquemment pour la pratique du sport.
* Elle est réservée pour le basket, le tennis, le yongu taekwondo, les écoles, l'hiver aux entraînements de foot...
Elle est utilisée également pour d'autres activités :
* 4 vendredis par an, elle reçoit la collecte de sang organisée par l'association des Donneurs de sang
* des manifestations municipales, caritatives, loto, …
Nous limitons cependant le nombre de manifestations à l'intérieur de la halle des sports pour privilégier nos associations sportives.

IMPORTANT : Le lieu prêté doit être rendu rangé et propre (les tables et les chaises comprises). La commune se charge du lavage du sol. L'extérieur autour des salles : les terrains, les parkings, les cours, doit être nettoyés, en ramassant les papiers, canettes, bouteilles et mégots de cigarettes,... Merci de signaler tous les problèmes rencontrés au secrétariat de mairie par écrit.
Mail : secretariat@saintdidierdelatour.fr

Je remercie tous les bénévoles pour leur engagement dans la vie associative, ce geste citoyen est très important pour la vie de notre commune.
Au nom des associations de St Didier, qui sont toutes à la recherche de bénévoles pour réaliser et continuer leurs activités, je lance un appel aux Cassolards pour rejoindre nos associations.

Retrouvez toute l'actualité sociale sur notre site web en scannant ce QR Code

Sylvie Belhadi, adjointe

Bâtiments - Investissements

Au niveau des bâtiments, l'année 2022 a été marquée principalement par :

- La **finalisation du plan école** concernant la rénovation des bâtiments scolaires :
  - o D'un montant de 221 000 € TTC subventionnée à hauteur 80 % du HT par le Département et l'État ;
  - o Sur une durée de 3 ans (2020 – 2022).
- La **poursuite de l'amélioration énergétique** des bâtiments communaux dont :
  - o Le remplacement des éclairages halogènes par des éclairages LED, moins consommateurs d'énergie,
  - o La pose d'une pompe à chaleur en remplacement de la chaudière à fuel de l'ancien presbytère,
  - o Le remplacement du système de chauffage du local technique devenu obsolète.
- La **réhabilitation de la toiture** de la halle des sports, plus précisément de la voûte centrale translucide de 40 m de long et les exutoires de fumées.

Le montant des travaux réalisés en 2022 a été de 237 582,8 € TTC. Les subventions (Etat, Région et Département) obtenues pour ces travaux en 2022 ont été de 118 512,16 €. Ainsi, le reste à charge pour la commune a été de 119 070,64 €.

Retrouvez les grands projets de la municipalité en scannant ce QR Code

Par Gilles CECILLON, conseiller délégué, pour la commission bâtiments.

1 - Groupe scolaire			
	TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC
Ecole élémentaire	Pose d'une toiture sur le local de rangement	COLLONGE SAS	26 284,2 €
	Rénovation de la cage d'escalier	SARL S3P	3 504 €
	Travaux de reprises de la distribution du chauffage	JEAN VEYRET	15 720 €
	Pose de pare ballon	PLAYGONES	6 875,21 €
Ecole maternelle	Pose de 32 volets roulants motorisés solaires, de portes et de fenêtres à rupture de pont thermique	SERRURERIE DU LAC	24 308,12 €
	Remplacement de 6 velux avec volets roulants motorisés solaires	ATOUTS CHARPENTE	12 734,04 €
	Pose d'éclairage dans la cour de l'école	SAS JCR BATIMENT	3 268,72 €
		TOTAL	**92 694,29 €**

2 - Foyer rural / Cantine			
	TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC
	Remplacement des éclairages halogènes par des éclairages LED (78)	MEG	10 596 €
		TOTAL	**10 596 €**

3 - Mairie / Local technique			
	TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC
	Remplacement des éclairages halogènes par des éclairages LED (24)	MEG	3 900 €
	Remplacement d'un nouveau système de chauffage	JEAN VEYRET	16 800 €
	Réfection du vestiaire et des sanitaires du local technique	JEAN VEYRET	4 800 €
		SARL STAN	2 588,88 €
		TOTAL	**28 088,88 €**

COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

4 - Complexe sportif			
TRAVAUX		ENTREPRISE	MONTANT EN TTC
	Remplacement des éclairages halogènes par des éclairages LED (106)	MEG	61 368 €
	Réhabilitation de la toiture	ATTILA	32 166,61 €
		TOTAL	**93 534,61 €**

5 - l'ancien presbytère			
TRAVAUX		ENTREPRISE	MONTANT EN TTC
	Pose d'une pompe à chaleur	JEAN VEYRET	12 660 €
		TOTAL	**12 660 €**

MAISON COMMUNALE MULTI-SERVICES

En février 2022, la construction de la maison communale multi-Services en prolongement de l'ancien presbytère a commencé. Cette maison de 150 m² comprendra :

- Un **cabinet d'infirmier** ;
- Les **bureaux de l'association ASS ADMR DE ST DIDIER LA TOUR** (Association intervenant dans les domaines de l'autonomie, des services de confort à domicile, de la famille et de la santé) ;
- Une **grande salle de réunion** de plain-pied pour l'accueil des associations de 65 m² ;
- Un **bloc sanitaire**.

Les travaux sont en cours de finalisation. La réception du bâtiment sera réalisée en janvier 2023.

Parallèlement à cette construction, les rénovations énergétique (isolation par l'extérieure du bâtiment, remplacement du système chauffage) et esthétique (crépi de façade) du bâtiment actuel, soit l'ancien presbytère, seront finalisées également en janvier 2023.

Comptes-rendus de conseils municipaux

À partir de cette année, la commission communication a fait le choix de ne plus publier les comptes-rendus sur le bulletin municipal. Toutefois, vous pouvez librement les consulter sur notre site internet www.saintdidierdelatour.fr.

Voirie

Le programme a encore été très important au cours de l'année.

TRAVAUX QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2022 :

- Chemin des Marais : une partie a été refaite en enrobé pour un montant de 14.150,74€ HT

- Route de Demptézieu : une partie a été refaite en enrobé pour un montant de : 51.884,45 € HT

- Impasse des Plaines : une partie a été refaite en bicouche pour un montant de : 8.724,21 € HT
- Route de l'Eglise et Route du 19 Mars 1962 : réfection des trottoirs : 5.584,06 € HT
- Route de Chambéry, Les Variots : reprise de l'accotement : 6.083,71 € HT
- Route de l'Eglise : création d'un trottoir avec passage piétons et pose de coussins berlinois sur la Route des Rivoires afin de sécuriser ce croisement et l'accès au parking pour les personnes se rendant au cimetière ou à l'école maternelle : 15.228,09 € HT
- Soit un total de 101.655,26 € HT ou 121.986,31 € TTC

Un aménagement du croisement de le Route du Ruy Jaillet avec la Route de l'Eglise a été réalisé fin 2022 afin d'éviter aux poids lourds et aux tracteurs de l'emprunter comme l'indiquent les panneaux qui ne sont malheureusement pas toujours respectés. Nous rappelons que cette voie est interdite aux poids lourds afin de sécuriser les abords de l'école, de l'église et du cimetière.

Une enveloppe de 20.103,98 € TTC a été consacrée aux emplois partiels (reprise des fissures et trous de chaussées).
Un parking provisoire pouvant accueillir une dizaine de voitures a été créé Route du Ruy Jaillet à proximité des commerces afin de fluidifier la circulation sur cette voie : coût : 7.142,94 € TTC. Merci de l'utiliser lorsque vous faites vos courses.
Traçage des routes : une ligne discontinue a été tracée sur la Route des Rivoires et la Montée de Revolette pour un montant de 3.786,62 € TTC.
Coût de l'élagage des haies et de l'ambroisie : 18.668,40 € TTC.
Coût du déneigement : 2.880 € TTC.

Nous rappelons que les haies et les arbres en bordures de routes doivent être entretenus régulièrement de manière à ne pas gêner la circulation des véhicules et ne pas perturber les réseaux électrique, téléphonique et la fibre dans les mois à venir. Des rappels seront faits auprès des propriétaires si nécessaire.
Eclairage public : une nouvelle tranche de changement d'ampoules a été réalisé au cours de cette année pour passer en LED. Les quartiers concernés ont été les quartiers des Rivoires, de Godard, des Variots. Le coût des travaux a été de 40.542,00 € TTC.

Retrouvez toute l'actualité des travaux de Saint Didier en scannant ce QR Code

Pierre Rousset
Adjoint à la voirie

COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

Communication, fêtes et cérémonies

En 2022, la commission a organisé deux temps forts :

Concernant les fêtes,

LES 30 ANS DE LA MAIRIE,

inaugurée en 1992. Un week-end festif organisé par notre commission et un groupe de conseillers municipaux créé pour l'occasion. Au menu de cet évènement, deux expositions. La première retraçait la mairie et ses conseils municipaux à travers le temps. La seconde, portée par le CCAS et des anciens de la commune, présentait la vie autrefois à Saint Didier, avec des photos d'archives et leurs explications. Le samedi, tous les anciens élus de la commune ont été invités pour les expositions ainsi que pour un repas festif, confectionné par le traiteur FERRET, accompagné d'une animation faite par le groupe Madison Duo.

Le dimanche, c'est toute la population qui a été invitée. Ce fut la première grande réunion publique de la municipalité. Nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif dînatoire copieux, finement organisé par l'Auberge à Liens de Saint Clair de la Tour.

Dans le domaine de la communication,

UN TOUT NOUVEAU SITE WEB

a été inauguré en septembre. Mis en place par www.votreappli.fr qui est aussi le prestataire choisi pour l'application, il utilise la plateforme opensource WordPress. Ce tout nouveau site permet de diffuser très facilement toutes sortes d'informations utiles, et de les synchroniser automatiquement avec l'application mise en place en 2021. Le 18 novembre, les associations du village ont été conviées à une formation pour apprendre à diffuser directement des actualités sportives et culturelles sur ce site, sous modération de la commission.

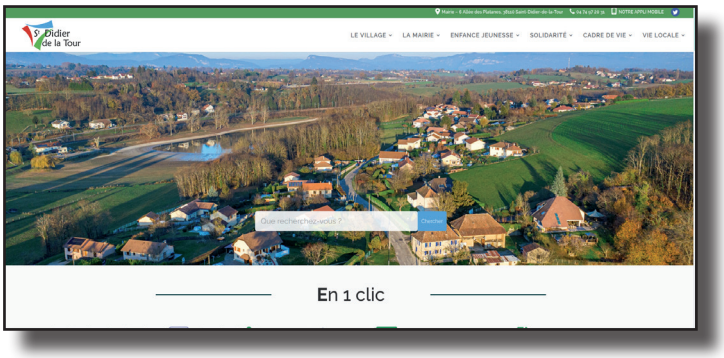

Retrouvez le nouveau site web en scannant ce QR Code

Cette solution numérique vient compléter nos engagements de profession de foi : favoriser la démarche participative et améliorer nos moyens de communication à la population.

Avec des outils numériques aboutis et fonctionnels, la commission va maintenant pouvoir, à partir de 2023, mettre l'accent sur les échanges physiques. Des réunions publiques par quartier verront le jour à partir du printemps. Elles viendront compléter les vœux du maire, qui auront lieu le dimanche 15 janvier. Nous rappelons également que l'accueil des nouveaux arrivants a maintenant lieu le jour du forum des associations.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2023.

COMMISSION MUNICIPALE
COMMUNICATION, FÊTES ET CÉRÉMONIES

T. GLEIZES, adjoint

ON VOUS RÉPOND

Cette rubrique reprend des questions formulées dans la boîte à idée de l'application ou sur notre compte Twitter. Les réponses sont transmises ici, car elles peuvent être utiles à la collectivité. Par ces quelques lignes, nous essayons de répondre du mieux que nous le pouvons à vos interrogations ou à vos suggestions.

Planter des arbres sur le rond point situé au niveau du péage de la Tour du Pin est (sortie n°9.1). Cette action permettrait à la fois de décorer le-dit rond point et ainsi d'embellir notre territoire, et à la fois d'agir localement, à l'échelle de notre village, afin d'avoir l'impact le plus positif possible face au réchauffement climatique.

>>> *Ce rond-point est un vrai sujet, car il y a ici un potentiel de valorisation du territoire et de l'entrée de notre village. Mais ce rond-point étant dans une zone d'activité, il est en-dehors de la compétence municipale de voirie. Si un projet d'aménagement a lieu, il doit se faire en partenariat avec le département, la communauté de communes et la municipalité. Nous ne manquerons pas de vous informer dès lors que des décisions seront prises.*

N'est-il pas possible d'éteindre les lumières de la voirie la nuit après une certaine heure ? Nous pourrions conserver des zones éclairées de façon permanente (carrefour, centre du village), mais une grande partie de la voirie pourrait être éteinte afin de réduire la consommation électrique et du coup les gaz à effet de serre.

>>> *La problématique écologique est de plus en plus sensible, nous en sommes encore plus conscients à l'heure des risques de coupures hivernales. Mais à notre sens, la sécurité des usagers l'est encore plus.*
La majorité de l'éclairage du village a été remplacé par des LED et l'intégralité du village en sera équipé d'ici la fin du mandat. De plus, l'éclairage public baisse progressivement le soir, jusqu'à atteindre 70 % de baisse lorsque l'obscurité atteint son maximum. Cette diminution de l'éclairage public n'est pas visible à l'œil nu, mais permet de faire des économies substantielles tout en assurant la sécurité routière et piétonne des usagers.
Une réflexion est en cours en relation avec la gendarmerie et nos communes voisines.

Je me permets de vous contacter afin de proposer de mettre en œuvre dans la commune des permis de végétaliser. Sur certaines zones dans la commune (pieds des arbres, bordures trottoir non fleuries), je vous propose de permettre aux habitants de fleurir, planter des aromatiques, des fraisiers,... Dans le but de végétaliser. En contrepartie, les habitants s'engagent à respecter les sols, ne pas utiliser de produits phytosanitaires, entretenir la zone définie ensemble. Cela permettrait aux enfants de participer également !

>>> *Votre idée a été transmise au groupe environnement de la commune, qui traitera cette question au cours de l'année 2023.*

ON VOUS RÉPOND

Je me permets de vous contacter concernant le croisement des routes de Ruy-Jaillet et du Colombier. La visibilité est très limitée de ce croisement, il faut s'avancer très largement sur la zone de croisement afin d'avoir l'assurance nécessaire pour s'engager, de plus la vitesse des véhicules engagés sur la route du Colombier est souvent supérieure à la vitesse limitée. En conséquence, il serait nécessaire d'étudier un projet afin de faciliter la visibilité de ce croisement par le biais de miroirs routiers et/ou réduire la vitesse par le biais de ralentisseurs (sur le même schéma du croisement de la route de l'église et la route des Rivoires).

>>> *En effet, ce croisement est dangereux. Comme vous le dites, la vitesse est souvent un facteur déterminant de danger, le maire l'a d'ailleurs rappelé dans son édito.*

Afin de répondre plus efficacement à cette problématique, nous avons décidé d'intervertir l'ordre des priorités dans cette intersection, afin de forcer les usagers de la route du Colombier à ralentir pour laisser passer les usagers de Ruy Jaillet. Les panneaux ont été commandés et seront installés dès réception.

L'espace jeux enfant/balançoire/pelouse/city à proximité de l'école manque cruellement de bancs pour s'asseoir, et d'arbres pour faire de l'ombre (et de bancs à l'ombre). Cela pourrait il être étudié pour le bien-être de nos bambins et de leurs accompagnateurs/parents ? Merci pour l'attention portée à cette proposition !

>>> *Nous avons pris note de cette demande. Nous avons en effet constaté qu'aux abords de l'école élémentaire et le long de l'allée piétonne, il n'y avait pas assez de bancs. Une étude est en cours et fera l'objet d'une décision budgétaire.*

Le réseau de voiries de la commune n'a pas évolué en même temps que le nombre d'habitants du village. La circulation et la vitesse de déplacement ont fortement augmenté. Il faudrait des chicanes en bois (comme à Fitilieu) qui ralentiraient le trafic et permettraient aux piétons et aux cyclistes d'utiliser la voirie en sécurité. Merci de votre retour sur le sujet.

>>> *Le réseau s'est bel et bien développé au fil du temps, tout comme l'enveloppe budgétaire allouée à la voirie. Des aménagements peuvent être mis en place pour répondre à des problématiques locales.*

Le conseil municipal envisage de remettre en place des réunions publiques par quartier à partir de ce printemps 2023. Nous évoquerons à ce moment-là les problématiques liées à chaque secteur de notre commune et nous travaillerons ensemble sur des aménagements. Notez cependant que certains aménagements peuvent se révéler plus accidentogènes que sécuritaires : ils sont à étudier et à prendre avec beaucoup de précautions.

Une idée ? Une suggestion ?
Scannez ce QR code et partagez-là à la municipalité !

Par Thomas GLEIZES, adjoint à la communication.

Comité Municipal des Fêtes

Ceci n'a pas changé :
Le comité municipal des fêtes, association régie par la loi de 1901, regroupe les associations de la commune et tous les membres bénévoles qui le souhaitent.
Vous êtes bien sûr toutes et tous invités à nous rejoindre. Rien de plus simple, faites-vous connaître en vous adressant à nous.
En nous écrivant, boîte aux lettres en façade de la mairie,
6 allée des platanes, 38110 St Didier de la Tour.

Là, ça a changé :
- En contactant directement un membre du bureau :

Président	Roger	06.32.47.21.32
Vice-président	Florian	06.95.36.30.78
Membre	Jacques	06.79.17.56.78

Ou les autres membres du bureau : Catherine, Christiane (trésorière), Céline, Evelyne ou Kim (secrétaire).

La période très difficile que nous avons vécue tous, en admettant qu'elle soit vraiment derrière nous, n'a pas altéré notre envie de répondre à nos statuts qui, je le rappelle, nous demandent de mettre de la vie dans la commune.

Pour rappel, ce que nous avons organisé durant cette année 2022 : Tout a débuté avec la décoration du centre-village qui encadre les fêtes de fin d'année. Au printemps, le repas des voisins, sans oublier avant celui-ci, la foire de printemps ont été des réussites. Ensuite vint l'été avec l'inévitable 14 juillet, puis le forum des associations début septembre avec l'accueil des nouveaux arrivants. Notre concours de belote et la foire aux marrons sont venus égailler notre automne et on se lance dans la déco du centre pour préparer au mieux les fêtes de fin d'année.

Et le cycle recommence pour 2023.
Et saviez-vous, ou pas, que, pour vos réceptions exceptionnelles, le comité des fêtes vous propose un large éventail de matériel (tables, chaises, vaisselles, etc.) en prêt aux associations mais aussi en location bas prix pour tous les cassolards qui en auraient besoin. Pour ça aussi, adressez-vous directement aux membres du bureau qui se feront un plaisir de vous présenter leur richesse en ce domaine.

En interne, nous maintenons le cap avec quelques anciens mais nous nous ouvrons avec de nouveaux membres intégrés au bureau, et nous restons surtout ouverts à toutes vos idées et propositions. Quelques idées nous ont déjà été soufflées, telles l'élargissement de la foire d'automne avec ouverture à davantage d'exposants, et pourquoi pas mise en place d'écrans géants pour les évènements sportifs à venir. Entrez dans vos associations cassolardes, elles fourmillent aussi de bonnes idées.

Nous vous attendons….

ASSOCIATIONS

Listes des associations

COMITE DES FÊTES MUNICIPALE
Président : CUVILLIER ROGER
04 74 88 78 55 ou 06 95 36 30 78
comite.cassolard@gmail.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ACCA : ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE
Président : PERRUQUON FABRICE
06 84 61 37 75
perruquonfabrice@hotmail.fr

AMICALE BOULE CASSOLARDE
Président : GALLIEN PATRICK
06 89 30 77 14
Soc-mate-l-eau@orange.fr

ASTC : ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS CASSOLARD
Président : OGOUNDELE MARCEL
06 81 01 72 43
marcel.ogoundele@orange.fr

BCC : BASKET CLUB CASSOLARD
Présidente : HERBUEL GILLES
06 17 93 86 57
basketclubcassolard@gmail.com

GYMNASTIQUE DETENTE SAINT DIDIER DE LA TOUR
Présidente : SEIGLE-VATTE ANTOINETTE
06 88 13 58 36 ou 06 84 62 95 37
tantoinette@orange.fr
francoise.cuvillier59@gmail.com

JEFF CLUB
Président : MARTOR PASCAL
06 85 90 65 47
pascal.martor@gmail.com

SICA FROID
Président : VERDEL BERNARD
06 47 97 20 47

USCP : UNION SPORTIVE CASSOLARDS PASSAGEOIS FOOTBALL
Président : BECHET FLAVIEN
06 86 93 82 52
flbechet@laposte.net

YONGU TAEKWONDO
Présidente : NOUAILLES LAURENT
06 31 85 13 50
amelie.nouailles@orange.fr

ASSOCIATIONS CULTURELLES

CLUB AUTO RETRO
Président : BRON GILBERT
06 79 09 17 90
gb.services.bron@orange.fr

CLE DES CHANTS
Présidente : CORNU MARIE THERESE
04 74 88 17 27 ou 06 33 71 04 55
cornu.marie-the@wanadoo.fr

CLUB LOISIRS D'AUTOMNE
Présidente : BARBIER DANIELE
09 73 65 99 66 ou 06 27 37 62 23
danielegilles.barbier@sfr

SOU DES ECOLE : LES P'TITS CASSOLARDS
Présidente : BRIDON JACQUES ALEXANDRE
06 75 37 21 36
soudesecoles.stdidier@gmail.com

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE SOCIALE

ADMR ST DIDIER DE LA TOUR AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL
Président : CULIOLI DOMINIQUE
04 74 97 54 05 ou 07 57 42 31 36
admrdito@fede38.admr.org

AEEP : ASSOCIATION ENTRAIDE EDUCATION POPULAIRE
Présidente : ROUSSET MONIQUE
04 74 97 45 66
serge.rousset@yahoo.fr

AMICALE CASSOLARDE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES
Présidente : ROUSSET ALINE
04 74 97 58 42
rollandrousset@orange.fr
lysiane.granger38@laposte.net

AMICALE CASSOLARDE DU PERSONNEL
Présidente : KARINE CLAPERON
06 24 10 26 76
karine.claperon1@icloud.com
finances@saintdidierdelatour.fr

EMO-SON
Président : PICARD HENRI
04 74 97 02 60
henri.mariefrance@orange.fr

FAMILLE ANUARITE FRANCE
Présidente : VAVRE CATHERINE
04 74 33 37 19 ou 06 21 43 14 87
catherine.vavre@wanadoo.fr

LES PETITS EXPLORATEURS CENTRE DE LOISIRS
Président : FAGOT REVURA SEBASTIEN
06 80 92 73 11
sfagot@yokohama.fr

ASSOCIATIONS DE MÉMOIRE HISTORIQUE

AMICALE DES ANCIENS COMBATANTS - FNACA
Président : BARNIER LUCIEN
06 74 48 91 31
lucien.barnier@wanadoo.fr

Sylvie BELHADI, adjointe

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ACCA

Cette année notre association compte une soixantaine de membres. Quelques-uns, parmi les anciens, ont pris une année sabbatique pour raison de santé, remplacés par de nouvelles têtes, jeunes et moins jeunes, ce qui fait que notre effectif reste stable. En juin, au décès du trésorier Christian BOURDIER, notre bureau a vue quelques modifications. Voici sa nouvelle composition :
Président : PERRUQUON Fabrice ; Vice-président : DESCOTTE Jérémy ; Trésorier : BEC Bruno ; Vice-trésorier : BODE Jean-Luc ; Secrétaire : JULLIEN CHALON Arnaud ; Membres : BILLARD Roger, FERRARD Guillaume, GAGET Frédéric, PERRUQUON Roland
Christian nous a quitté au terme d'une longue maladie contre laquelle il aura lutté de toutes ses forces avec un moral d'acier et un courage exemplaire. Il aura assuré la trésorie de l'ACCA pendant 17 ans. Il était passionné de chasse et de la nature, toujours prêt à rendre service et à partager ses connaissances des plantes, car il était expert en la matière. Hélas, la maladie l'a encore une fois emportée, nous ne garderons que de bons souvenirs de lui.

L'ACCA PARTENAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cette année encore, nous sommes intervenus à l'ENS DE PRE MAUDIT pour l'arrachage du solidage (plante invasive) dans un premier temps, et ensuite début septembre pour créer un sentier qui permettra aux écoles de St Didier de se rendre sur le site dans de meilleurs conditions. Cette action s'est déroulée durant notre journée de travail au cours de laquelle nous entretenons nos parkings, on vérifie les poubelles mises à disposition de tous les amateurs de nature et pas seulement des chasseurs., on vérifie également les miradors, gage de tirs sécuritaires lors des battues et les passages de parcs qui permettent de respecter les clôtures, ...

L'ACCA REÇOIT SES AMIS DE ST ANDRE POUR LE REPAS DE CHASSE

Durant la saison dernière des battues aux sangliers se sont déroulées en collaboration avec les chasseurs de St André le Gaz et c'est donc avec plaisir que nous les avons conviés à notre repas de chasse le 17 septembre. Tout le monde était content, notre cuisinier, Bruno PERRUQUON nous avait mijoté un sanglier à la broche qui a eu beaucoup de succès.

Amicale boule cassolarde

UNE REPRISE TIMIDE

Suite aux deux années de pandémie, le sport boule, en général, a du mal à retrouver son rythme de croisière. En effet, sur le secteur de La Tour du Pin, dont l'ABC fait partie, de nombreux concours ont été annulés ; le manque de motivation, le surnombre des concours vétérans, la nouvelle réglementation au niveau des quotas pour les classements 3ème et 4ème division en seraient les causes principales.
Toutefois des prémices de reprise laissent espérer une meilleure saison 2022/2023.
En ce qui concerne nos concours, le 16 quadrettes challenge Marcel Dorel a été annulé, faute de participants ainsi que le 32 doublettes challenge Marcel Rabatel.
Pour le 64 simples TD challenge Berger Rabot, le concours était complet malgré des défections de dernières minutes.
Nous avons inséré un nouveau concours pour les perdants, un 32 simples, challenge de la société. Celui-ci a été très apprécié puisqu'il était en cascade du 1er concours (inscription gratuite). Par contre le 32 doubles challenge Gentil Poulet était incomplet.
Pour les résultats sportifs, une victoire en vétéran à St André le Gaz, deux finales à La chapelle et à Valleiry, les 2ème et 4ème places des deux équipes cassolardes engagées au challenge des Présidents, très récemment finale à St André le gaz et quelques places accessits dans les concours du secteur.

On peut déplorer le manque d'investissement des licenciés pour l'organisation de nos compétitions. Ce sont simplement deux dates à retenir pour donner un coup de main, malheureusement le manque de bénévoles reste un problème récurrent. Toutefois l'ABC peut compter sur un noyau de personnes qui participent sans compter au bon déroulement de nos compétitions.
Il ne faut pas omettre la générosité de nos partenaires : merci à P. Toulouse, Les Terrasses du Lac, G. Guillaud, GNG Viande, et L. Marant.
L'amicale a réitéré sa manifestation « Le sourire de Charline » et a récolté un chèque de 2 500 € qui a permis d'acquérir une goélette ski.
L'amicale boule sera organisatrice des préfédéraux simples 3ème et 4ème divisions.

Le Président et toute son équipe vous présentent tous leurs vœux pour 2023.

Le Bureau :
Président : Patrick GALLIEN
Vice-président : Denis DESCOTTES
Secrétaire : Olivier VARLOUD
Trésorier : André BERGER
Trésorier Adjoint : Laurent MARANT
Membres : Patrick MOLLIER, Jean-Pierre GAGNE, Thierry DUTHIL, Kader AOUADI

Basket Club Cassolard

En tout premier lieu, le BASKET CLUB CASSOLARD souhaite remercier chaleureusement Elisabeth TEILLET, notre ancienne présidente, pour son implication et son dévouement au sein du club durant de nombreuses années.

Cette saison, le BCC continuera de promouvoir le basket au sein de notre village.
Aussi, nous avons décidé de ne plus être affiliés à la Fédération Française de Basket-Ball. Compte tenu de la charge financière importante que cela représentait pour le club (80% des dépenses soit 3 100€ la saison dernière), du temps passé par le bureau pour répondre aux sollicitations et pour mettre en place de nouvelles règles toujours plus contraignantes exigées par la FFBB. Le tout avec pour notre club un faible retour sur investissement sur le plan moral de la part de la fédération.
Cette décision n'est bien sûr pas définitive et si un nouveau bureau venait poursuivre l'aventure, ce dernier pourrait affilier de nouveau le club.

Le BASKET CLUB CASSOLARD, c'est :
- La promotion du basketball et son **développement local.**
- Un coût de licence accessible (30€, 10€ sur présentation justificatif RSA, ARS ou PASS'SPORT) pour permettre à **tous les enfants** de pouvoir pratiquer le basket hors championnat.
- L'entraide basée sur le bénévolat des parents et licenciés.

ACTIVITÉS SPORTIVES :

- 1 Équipe U7 Mixte entraînée par Gilles HERBUEL
les mardis de 17h45 à 18h45

- 1 Équipe U9 Mixte entraînée par Julie BERTOLA et Ludovic HERBUEL
les lundis 18h30-19h30 et les jeudis 18h30-19h45

- Matchs amicaux organisés les samedis.

LES MANIFESTATIONS À VENIR :

- Vente de « bugnes maison » du BCC, qui aura lieu le **samedi 28 janvier 2023**

Membres, joueurs et parents des enfants les confectionneront eux-mêmes la veille. Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur tournée du samedi matin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION Saison 2022/2023 :
Président : Gilles HERBUEL
Trésorière : Stéphanie DEMANCHE
Secrétaire : Ludovic HERBUEL
(email : basketclubcassolard@gmail.com)
Membre : Romuald SERIGNAT

IL SERA ESSENTIEL POUR LES SAISONS À VENIR
QUE LE CA DU CLUB VOIT DE NOUVEAUX ARRIVANTS GROSSIR LES RANGS.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Gym détente

L'Association de Gym Détente est toujours très active à ST DIDIER, le nombre de sportives augmente régulièrement chaque année avec plus de cent adhérentes et adhérents pour cette nouvelle saison.
Cinq cours adultes au choix à des jours et des horaires différents et un cours de danse pour les enfants de 6 à 12 ans.
Un nouveau cours de sport adapté le mercredi aux personnes ayant des pathologies chroniques ou en rémission de cancer ou avec des atteintes d'arthrose sévères qui ne peuvent pas intégrer un cours classique.
Elles peuvent aussi venir sur prescription médicale.
Deux animatrices sportives dynamiques, Delphine, nouvellement diplômée pour le sport adapté, et Madrine (diplômée d'état) vous entraînent.

LUNDI	14 h à 15 h : GYM DOUCE Avec Delphine
	19 h à 20 h : PILATES Avec Delphine
MARDI	19 h à 20 h : PILATES Avec Madrine
MERCREDI	10 h 15 à 11 h 15 : PILATES
	11 h 15 à 12 h 15 : SPORT ADAPTÉ Avec Delphine
JEUDI	17 h à 18 h : DANSE ENFANT 6 à 8 ANS
	18 h à 19 h : DANSE ENFANT 9 à 12 ANS
	19 h à 20 h : CARDIO RENFO
	20 h à 21 h : CARDIO BOXING Avec Madrine
VENDREDI	9 h à 10 h : PILATES Avec Madrine

Pour nous contacter : en mairie ou

BUREAU :
Antoinette SEIGLE VATTE présidente 06 88 13 58 36
Arlette CEZARD trésorière 06 11 43 00 33
Françoise CUVILLIER secrétaire 06 84 72 95 37

Jeff Club

Le Jeff Club organise tous les samedis matin et tous les dimanches matin des footings collectifs sur les chemins du village. Pas de performances visées, uniquement le plaisir de courir ensemble et de partager des moments conviviaux ! Nous accueillons tout nouveau coureur au fil de l'année (il n'y a pas de notion d'année calendaire ou d'année scolaire). Les rendez-vous sont donnés la veille au soir sur le groupe Whatsapp du club.
Cette année, nous avons organisé :

- des manifestations pour les membres du club, avec un week-end en juin pour faire la fameuse **descente de l'Ardèche en canoë**, et en septembre une sortie Karting électrique où nous nous sommes confrontés en famille.

- et aussi, une **randonnée pédestre** ouverte à tous, sur 2 circuits différents pour découvrir ou redécouvrir les beaux chemins de notre village. Cette randonnée a eu lieu le 6 novembre sous un soleil radieux.

Le samedi 9 septembre 2023, nous relancerons notre ronde en mode « semi-nocturne » pour célébrer les 30 ans du club. Semi-nocturne car elle se déroulera plus tôt dans la saison que les précédentes éditions. Nous espérons que cette nouvelle date apportera une météo plus favorable et des températures plus clémentes.

Sportivement, le Jeff Club
jeffclub.contact@gmail.com

Taekwondo - Kickboxing

Yongu Taekwondo est un club associatif créé en septembre 2007. En 15 ans d'existence la team a vu passer un peu plus de 1000 adhérents. Certains ont effectué des compétitions régionale, nationale ou/et internationale, soit en taekwondo, 1 vice-champion de France junior, 2 médaillés de bronze coupe de France minimes, 1 vice-champion de France vétérans, 1 vice-champion Open International de Strasbourg et 1 vainqueur et vice-champion de l'Open International de Limoges et plusieurs médaillés régionaux. En Kickboxing, 3 compétiteurs médaillés en championnat régional, en Kenpo 1 médaillé championnat de France et en kung-fu un champion de France et médaillé Open de France. Le Maître Laurent Nouailles a formé 11 ceintures noires 1er dan, 4 ceintures noires 2éme dan et 2 ceintures noire 3éme dan.

Le club participe régulièrement à des stages multi-disciplinaires avec d'autres clubs de la région et a participé à des stages avec plusieurs champions du monde de taekwondo, kickboxing et karaté.

Les entraînements de Taekwondo sont enseignés par le Maître Laurent NOUAILLES ceinture noire 4éme dan taekwondo et le deuxième entraîneur Raphael VEZIAN 3éme dan taekwondo. Tous les deux sont instructeurs fédéraux de taekwondo et médaillés de bronze de la Jeunesse et des Sports pour leur parcours associatif. Ils sont assistés par Audrey Miguel ceinture noire 3éme dan instructeur également et Christophe Resse ceinture noire 1er dan, arbitre national.

Les entraînements de Kicboxing sont enseignés par Laurent Nouailles ceinture noire 2éme degré en Kickboxing et moniteur fédéral 2éme degré.

Le taekwondo est un art martial coréen, où on utilise toutes les parties du corps en self défense (coups de poings, mains, pieds, saisies, clés et balayages) et est considéré comme un art martial spécialiste des coups de pieds sautés. Le club enseigne le taekwondo technique, combat, self défense et démonstration casse. Les cours portent également de l'intérêt à la souplesse, la musculation et le cardio.

En kickboxing (Full-contact, Kickboxing et K1) nous utilisons les coups de poings, coups de pieds et coups de genoux. La souplesse, le cardio et le renforcement musculaire en font également partie. Les cours sont donnés dans le respect et la bonne humeur afin de se surpasser et se maîtriser sur une surface de 120 mètres carrés de tatamis pour 80 adhérents.

LE PLANNING D'ENTRAÎNEMENT :

Lundi :	20h00 – 21h40	TAEKWONDO	Ados – Adultes
Mardi :	19h00 – 20h30	TAEKWONDO	Enfant
	20h00 – 21h40	KICKBOXING	
Mercredi :	19h00 – 20h00	TAEKWONDO	Ceinture noire
	20h00 – 21h40	TAEKWONDO	Ados – Adultes
Jeudi :	20h00 – 21h40	KICKBOXING	

CONTACT :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le professeur Laurent Nouailles au 06 60 18 94 51

Site internet : yongutaekwondo.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASTC Association Sportive du Tennis Cassolard

L'association, active sur la commune de St Didier de la Tour depuis 1986, continue de proposer l'activité tennis pour tous.

Notre association, qui n'est pas affiliée à la FFT, s'oriente donc vers l'activité tennis mais aussi, pour une bonne part, la convivialité. Pour une cotisation annuelle de 30 €, vous avez accès aux installations et aux activités proposées par l'ASTC.

Les membres habilités Éducation Nationale de l'ASTC participent à l'éveil et à la découverte du tennis pour les enfants de l'école primaire de St Didier. Les retours que nous en avons sont tous très positifs.

C'est donc dans un esprit ludique et familial que l'ASTC vous accueille sur les courts mis à disposition par la mairie. Un court extérieur refait à neuf est accessible toute l'année. Et, pour pallier le mauvais temps de l'hiver, la mairie met à votre disposition des créneaux horaires dans la halle de sport (créneaux à demander aux membres du bureau).

Alors, dans la bonne humeur, de mise au club, venez nous rejoindre les dimanches matin (dates à demander auprès des membres du bureau) dès 10 h pour des activités diverses autour du tennis (3 raquettes, soft balle, etc.) et bien sûr aussi tennis, mais surtout pour croiser les dirigeants du club et, si affinités, prendre votre adhésion à l'ASTC ! A très bientôt sur nos courts.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASTC

Ogoundele Marcel	Président	0474806481	marcel.ogoundele@orange.fr
Cuvillier Françoise	Trésorière	0474887855	francoise.cuvillier59@gmail.com
Bui Viet Linh Marcel	Secrétaire	0665118653	francette.buitvietlinh@sfr.fr
Cuvillier Roger	Com'unique	0474887855	roger.cuvillier@wanadoo.fr
Lapierre François	Com'unique		francois.lapierre@laposte.net
Léonard Patrice	Animateur		Patleo38@gmail.com
Bui Viet Linh Francette	Animateur		francette.buitvietlinh@sfr.fr
Hoang Nathalie	Animateur		nathaliehoang99@gmail.com

A contacter pour tous renseignements concernant les activités de l'ASTC :
Inscriptions, activités, dimanches matin animés.

USCP

L'USCP est un nom qui est connu depuis longtemps par les Cassolards et les Passageois.
Présent depuis 2006, le club de football regroupe une centaine de licenciés regroupés sur tous les niveaux, des U6 aux séniors.
Club familial, convivial et qui a pour vocation de faire participer tous ses membres, des débutants aux plus confirmés, l'USCP est le lien entre deux villages autrefois rivaux devenus amis.

Composé exclusivement de bénévoles, le club est présidé par Flavien Bechet, assisté de Romain Viudez en qualité de vice-président. Dans le bureau, on retrouve pêle-mêle Nathalie Hoang la secrétaire du club, Ghislain Breuil le trésorier, Emilien Bechet et Louis Granat les responsables buvette, Laura Youbi, Kim Hoang qui fait la liaison entre le comité des fêtes de St Didier et le club et le petit nouveau Loic Grutter responsable des équipements.
De nombreux anciens ou moins anciens ont laissé la main comme Nadège Berger qui, après de nombreuses années de bons et loyaux services, laisse la correspondance à Jessica Houste ou bien encore André Bechet et Marcel Mermillod ont, eux, décidé de prendre une repos bien mérité.

Comme nous l'avons dit précédemment, le club a été créé en 2006 mais le club de l'AS Le Passage, qui a fusionné avec le FC Cassolard, a lui été fondé il y a 80 ans. À cette occasion, le président a remis un maillot hommage au fondateur, Louis Berger, pour les 80 ans de la création et pour fêter son 100ème anniversaire.

Au niveau du sportif, nous ne nous attarderons pas sur les résultats des petits qui sont avant tout là pour le plaisir de jouer et de s'améliorer.
Nous allons tout simplement remercier les encadrants qui ont été présents tout au long de l'année.
Pour les U6-U9, un grand merci à Alixan Michel et Bastien Caire et pour les U10-11, un grand merci à Denis Cecillon et Damien Houste.

En U13, U15 et U17, le club est en entente avec le FC2V (Virieu, Valondras) afin de permettre à tous nos joueurs de pouvoir s'exprimer sur le terrain sans soucis d'effectif.
En U13 la saison a été satisfaisante avec des résultats très positifs grâce à leur coach Denis Montet.
En U15, après un début d'année compliqué, les joueurs n'ont fait que s'améliorer pour au final finir par de belles victoires.
Enfin en U17, l'équipe a connu une saison historique sans défaite avec un beau titre de champion à la clef et un fanion accroché fièrement au stade.
Tous ces jeunes ont été récompensés par le district du prix du fair-play Isère.
Pour les seniors, après des débuts canons pour les deux équipes, de nombreuses blessures et absences ont pénalisé les équipes qui ont terminé dans la douleur. Un grand merci à Jean-Pierre qui laisse sa place à Florian et Fabrice pour essayer de relancer la machine USCP. Merci à Guste et Annie qui laissent leur place à la jeunesse après des années et des années au club.

La saison 2021/2022 a été une année réussie au niveau des manifestations ! Les calendriers de retour dans nos villages ont fait plaisir à beaucoup de gens.
La fête de la bière a été un succès colossal avec 150 repas et un pic à 300 personnes venues déguster nos différents breuvages au houblon.
Enfin, le concours de pétanque, qui s'est cette année déroulé sous le soleil, a vu une soixantaine de doublettes tâter du cochonnet à St Didier.

Pour la saison prochaine, ces manifestations sont maintenues avec l'apparition d'une nouveauté: le Fest'oval du Passage. Une journée pub autour du tournoi des 6 nations en collaboration avec la Gym et le sou des écoles, alors restez connectés pour plus d'informations.

LES DATES À RETENIR :

- Fest'oval du Passage le 18 mars
- Fête de la bière à St Didier le 1er avril
- Tournoi de pétanque à St Didier le 8 juillet
- Calendrier à St Didier et le Passage le 25 novembre

Pour plus de renseignements, contacter Flavien Bechet au :
06 86 93 82 52

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Club auto rétro

Le bureau a été modifié : M. Jacolin Jean Noël, après 18 années de présidence, a laissé place à M. Bron Gilbert.

Président: Bron Gilbert
Vice-président: Rousset Rolland
Président d'honneur: Jacolin Jean Noël
Secrétaire: Gasnier Noelle
Trésorière : Moulon Maryse

La saison 2022 a fait oublier ces 2 années précédentes et a permis de faire diverses manifestations.
Nos rassemblements, expositions entre passionnés : Dolomieu, Coublevie, Montcarra, St Agnin sur Bion, Vernas, Époque Auto Lyon
Septembre : Participation au forum des Associations, présentation de quelques voitures et une moto présente
Décès : Grande pensée pour notre ami Gilbert Billaud

UN PETIT MOT :

Possesseurs de voiture anciennes, vous voulez nous rejoindre ? Contactez M. Bron Gilbert 06 79 09 17 30
ou M. Rousset Rolland 04 74 97 58 42

NOS SORTIES :

- sortie d'avril : Jonquille avec pique-nique
- sortie de 2 jours de mai : vers Châtillon sur Chalaronne, visite du château de Fléchères, musée du train miniature et Ars sur Formans, son sanctuaire du curé d'Ars
- sortie d'octobre : « Parcours des hommes forts » dans l'Ain, Sault Brenaz et son Écluse, carrières,Château de Bouis (en cours de restauration) et pique-niqueà la croix de « la roche de l'église »
- sortie de novembre : restaurant à Montagnieu

La clé des chants

La chorale « La clé des chants » se réunit tous les mercredis de 19h à 21h.
Quelques places sont encore disponibles.
Ouvert à tout âge.

Cheffe de chœur : Luciene Curtis
Présidente : Marie-Thérèse Cornu
Adjointe : Yasmine Ghouti
Trésorière : Caroline Menestrot
Adjointe : Annie Durand
Secrétaire : Evelyne Jayet
Adjointe : Lucie Jouet

CONCERTS PRÉVUS :

- le 29 avril 2023
- le 17 Décembre 2023

CONTACT :

Marie-Thérèse Cornu : 06.33.71.04.55

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Sou des écoles

L'année qui s'est écoulée nous a permis de mener à bien la majorité de nos projets et c'est toujours avec la même envie et la même détermination que nous souhaitons poursuivre notre engagement auprès des enfants et de l'équipe enseignante.
La rentrée 2022 a été marquée par l'élection d'un nouveau Président, en la personne de Jacques-Alexandre BRIDON et l'arrivée, en tant que membre, de Sonia STAHL RIAHI.
Le bureau est composé des personnes suivantes :
BRIDON Jacques-Alexandre (Président), ALBER JOHNE Claire (Vice-Présidente), HERBUEL Ludovic (Trésorier), REJEB Fanny (Trésorière adjointe), ROJON Christelle (Secrétaire), PRIOLO Charlène (Secrétaire adjointe), MARTIN Benjamin et STAHL RIAHI Sonia.

Nous avons à coeur de reconduire les manifestations mises en place l'année dernière pour permettre à nos enfants de profiter de sorties scolaires, culturelles, d'activités pédagogiques… car nous vous rappelons que tout cela est financé principalement par le sou des écoles.

Nous espérons pouvoir offrir à nos bambins et leurs parents le traditionnel Arbre de Noel qui avait été annulé l'année dernière en raison de l'épidémie. Les enfants avaient pu malgré tout profiter d'un spectacle offert à l'occasion du Carnaval.

La kermesse, événement incontournable de l'école, sera bien entendu au rendez-vous des festivités (samedi 1er juillet 2023)
A cela s'ajouteront diverses ventes (brioches, gâteaux, plants de fleurs et légumes, …) dont les parents seront tenus informés tout au long de l'année. Tous ces événements demandent un investissement important en termes de préparation et d'organisation. C'est pourquoi nous faisons appel à tous les parents qui souhaiteraient nous accorder un peu de leur temps et participer ponctuellement aux manifestations.
Toute aide, même minime, nous est précieuse !

Nous remercions d'ores et déjà tous les membres actifs qui ont accepté d'être présents dans la vie du sou mais également l'équipe enseignante qui donne de son temps et sans qui rien ne serait possible.

En attendant de vous retrouver très prochainement, nous vous souhaitons une excellente année 2023 !

Le bureau du sou

Le relais de l'Eau Vive

La paroisse se compose de 32 clochers regroupés en 6 relais. Pour notre clocher, nous faisons relais avec Saint André. Il se nomme Relais de l'Eau Vive. Une fois par mois, une messe est célébrée dans notre église.

Trois prêtres : le père Bertrand de Courville, curé ; le père Jean-Paul Wasingya Musavuli et le père Gilles-Marie Lecomte ainsi que trois diacres permanents : Jean-Marie Claeys ; Bertrand Farabet et Hervé Journel assurent les cérémonies du relais de la paroisse. Des laïcs assurent l'accompagnement aux baptêmes, mariages, funérailles, l'entretien de l'église et le catéchisme.

Pour tous renseignements, s'adresser au
presbytère de LaTour du Pin, place de l'église.
Tel. 04 74 97 10 33
E-mail accueil@steanne-paroisse38.fr.
Le livret paroissial est disponible à l'église qui est ouverte de 8 h à 17 h sauf lors de l'installation de la crèche.

https://paroissesainteanne-38.fr

Un groupe d'enfants du catéchisme visite la crèche

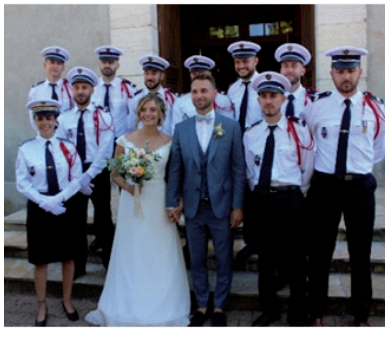

Mariage de Laurie Barral et Matthieu Goujard

Marius a visité le clocher avec son grand-père Jean-Philippe

Le Rucher-école des Vaudrines

Après une année apicole 2021 mitigée et peu productrice en miel, l'année 2022 se termine sur du positif.

Cette année nous avons eu 8 stagiaires, des locaux de St Didier de la Tour et la Tour du Pin ou Morestel mais aussi des stagiaires de Moidieu la Détourbe, St Georges d'Espéranche et Belley. Les cours théoriques au mois de mars ont été à nouveau dispensés en salle à la mairie de St Didier de la Tour et les sessions pratiques ont eu lieu tout au long de l'année au rucher école avec assistance des deux formateurs et référents du rucher des Vaudrines. Le perfectionnement avec trois stagiaires a permis de produire deux jeunes reines qui ont été distribuées à des stagiaires.

Les trois colonies du rucher école ont produit cette année 80 kilos de miel avec 5 hausses pour une des trois ruches. Une belle saison qui s'est terminée par la remise des diplômes le 2 octobre dernier en présence de monsieur le Maire, la presse et les deux fondateurs du rucher école des Vaudrines. Un apéritif offert par le Syndicat Apicole Dauphinois a clôturé la cérémonie avant la dernière séance pratique officielle qui prépare les abeilles et le rucher à l'hiver. Un petit pot de miel du rucher école a été remis aux élèves pour accompagner leur certificat d'aptitude à la gestion d'un rucher.

Le rucher se dirige désormais lentement vers l'hivernage malgré une présence accrue de frelons, non seulement européens mais aussi asiatiques. Ces derniers compromettent la survie des colonies d'abeilles en les stressant et en les attaquant pendant la période cruciale de préparation à l'hiver. Le piégeage reste insuffisant face à la pression de ce fléau. Le plus difficile est de trouver les nids pour les détruire avant que les futures fondatrices quittent le nid pour passer l'hiver au chaud puis au printemps suivant fonder de nouvelles populations de frelons et des nids.

Les abeilles et les deux référents du rucher préparent activement la saison prochaine. Nous avons déjà deux stagiaires identifiés pour la formation à St Didier de la Tour pour la saison 2023 qui débutera par la première session théorique le vendredi 3 mars 2023 à 20h00. Souhaitons que la future saison apicole soit aussi fructueuse que celle qui s'achève.

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE SOCIALE

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE SOCIALE

AEEP (Association d'Éducation et d'Entraide Populaire)

Après trois années perturbées par les évènements difficiles à surmonter, l'association maintient le cap malgré tout.
La salle A.E.E.P., construite dès 1949 par des bénévoles et des dons, est entièrementà la charge de l'association. Elle avait à sa création permis aux jeunes qui le souhaitaient de chanter et de faire du théâtre.
A quoi sert cette salle ? Permettre en premier lieu d'assurer les rencontres de catéchisme aux enfants. Aux familles de se réunir pour partager un anniversaire, un baptême ou un rassemblement familial.

Chaque année, le jour de la foire des marrons en octobre, l'association organise la choucroute à emporter. Elle a connu du succès cette année encore. Nous remercions vivement les participants pour leur aide et les personnes qui sont venues nous rendre visite. C'est notre seule source financière pour l'entretien de la salle.
Une équipe de bénévoles entoure le comité de pilotage composé de la présidente Monique Rousset, du vice-président Lucien Barnier, de la trésorière Sylvie Belhadi et de la secrétaire Corine Rousset.

Corvée de patates pour la choucroute 2022

Les comédiens (G .à D.) Louis Cécillon, Bernard Gallien et François Verdel

Amicale cassolarde des donneurs de sang bénévoles

UD DSB 38
Union Départementale Fédérée pour le Don de Sang Bénévole en Isère

Le bureau reste inchangé :
Présidente : Aline Rousset
Secrétaire : Marie-Jo Mion
Secrétaire adjointe : Pascale Granger
Trésorière : Lysiane Granger
Trésorière adjointe : Laurence Rey
Vérificateur des comptes : Laurent Rey

Cette année 2022 a vu encore une fois nos activités tourner au ralenti : pas de loto, pas de voyage…
Soyons optimistes, l'année 2023 sera meilleure !!!
En 2022, le nombre de donneurs a diminué avec 240 contre 265 l'année précédente, encore une fois le COVID est passé par là …
Nous vous invitons tous à venir donner un peu de votre sang, jeunes et moins jeunes : de 18 ans à 71 ans.
Nous vous invitons également à nous rejoindre au sein de l'Amicale pour être membre actif et nous aider dans la préparation des différentes manifestations. Nous avons besoin de jeunes donneurs !!!
En novembre nous assistions à l'assemblée générale de l'Union Départementale de l'Isère dont nous dépendons, aux Deux-Alpes. Ils nous disaient, avec regret, que le taux de bénévoles avait chuté cette année de 3%, toujours en raison de cette pandémie (chacun se trouve bien dans son petit cocon et n'a plus envie de s'investir vers l'extérieur).
Ils nous disaient également, et ce n'est pas un scoop, que nous manquions dangereusement de poches de sang : « le système transfusionnel est en danger !!! Et l'autosuffisance est menacée !!! »
Alors faudra-t-il dans les années à venir faire appel aux pays étrangers, alors que nous avons des donneurs potentiels. Allez un peu de courage, venez…venez !!!

LES PROCHAINES COLLECTES :
3 mars 2023, 9 juin 2023, 25 août 2023, 10 novembre 2023
Les prises de rendez-vous sont toujours nécessaires et c'est bien car ça évite l'attente mais si vous n'avez pas pu prendre rendez-vous, vous serez tout de même acceptés.
Le loto 2023 devrait avoir lieu le dimanche 29 Janvier. Venez nombreux, beaucoup de lots vous attendent.
Un voyage est prévu pour le dimanche 11 juin, la destination reste à définir, les inscriptions pourraient se faire lors de la collecte du 3 mars.

Bonne année à toutes et à tous et prenez bien soin de vous.

Lysiane GRANGER

Don du Sang · Don du Sang · Don du Sang

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE SOCIALE

Famille anuarité

L'ASSOCIATION FAMILLE ANUARITE EST UNE ONG QUI A POUR MISSION DE VENIR EN AIDE AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ DANS TOUS LES DOMAINES : SOCIAL, PSYCHOLOGIQUE, MATÉRIEL…

En ce moment notre priorité est de finir de construire la structure d'accueil pour les enfants à Kinshasa, structure qui accueille déjà à ce jour 18 enfants.

Pourquoi à Kinshasa ?
Parce que dans ce pays, en ce moment, de très nombreux enfants sont jetés dans la rue par la misère, la maladie, les guerres continuelles dans l'est du pays et l'instabilité des pays alentours (Centre Afrique) qui provoquent des déplacements de population.
Notre projet est soutenu par la Caritas en RDC (République Démocratique du Congo).

2022, le groupe scolaire Famille Anuarite a fêté ses dix ans sur Pointe Noire.

Si notre projet vous intéresse :
www.famille anuarite.org ou nous contacter au 04 74 33 37 19
Vous êtes tous les bienvenus !

Les petits explorateurs, Centre de loisirs

Que d'aventures à l'accueil de loisirs : « Les Petits explorateurs » !

Notre équipe, composée de 4 animateurs encouragés par Claudine, la directrice, a œuvré avec brio pour dépayser nos enfants et leur faire découvrir différents univers en passant parles 4 éléments, les différentes mythologies, une visite des 5 continents avant de découvrir les différents moyens de transports : de leur création à aujourd'hui voire même demain.

Plusieurs temps forts ont également ponctué cette année.
De la réflexion à la création du logo puis à sa réalisation en graff avec le collectif La Coulure, ce qui a, par la suite, amené à un projet partenarial avec la municipalité : la customisation du mur du nouveau préau dans la cour de l'école primaire.

Un groupe de 12 enfants, encadré par Adrien de Boulotmetrodeco, a donc conçu et réalisé une fresque au cours d'un stage de graff. Ce projet s'est clos par une inauguration le 13 juillet dernier en présence des familles, de Monsieur le Maire accompagné de plusieurs élus de la commune, et de Delphine Hartmann, conseillère départementale.

De nombreuses sorties et animations se sont ajoutées à tous ces beaux projets : initiation au vélo et à la sécurité routière, animation kappla, spectacles interactifs, sortie au lac, création de tipis dans la forêt et bien d'autres choses encore !
Sur ces vacances de la Toussaint, encore un souvenir qui restera bien marqué dans les esprits de nos exploratrices en herbe : le camp « Nature » ! Cinq nuits sous tente dans un cadre aussi ludique qu'idyllique. Notre groupe de filles aura relevé tous les défis : tir à la carabine, slake line, chasse aux trésors dans la forêt…

Des actions d'autofinancement ont été organisées pour pouvoir pallier les augmentations financières conjoncturelles et continuer à proposer des activités variées et de qualité aux enfants.Nous remercions donc les familles qui ont répondu présentes lors des projets suivants : vente de pizzas et chocolats, spectacle interactif sur les 5 sens, spectacle humoristique Elle's sont de retour…
C'est en ce sens que nous tenons également à remercier les membres de l'association, composée de parents bénévoles, qui s'investissent activement pour que chacun puisse s'épanouir au sein de l'association, que ce soit les salariés, les enfants ou les familles. Un grand bravo et merci pour leur énergie.

L'ensemble de l'association remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien.

Pour plus d'informations ou venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via :
- Facebook : « Petits Explorateurs St Didier »
- Notre site internet https://les-petits-explorateurs-08.webself.net
- Par mail à l'adresse suivante
  lespetitsexplorateurs38110@gmail.com
- Par téléphone au 07-64-36-84-00

ASSOCIATIONS DE MÉMOIRE HISTORIQUE

ASSOCIATIONS DE MÉMOIRE HISTORIQUES

Amicale des anciens combattants - FNACA

COMPOSITION DU BUREAU :
PRESIDENT : Lucien BARNIER
VICE-PRESIDENT : René JACQUET
TRESORIER : Michel VERDEL
SECRETAIRE : Lysiane GRANGER

PORTE-DRAPEAU : Guy LALECHERE
CORRESPONDANT DU JOURNAL L'ANCIEN D'ALGERIE : Lysiane GRANGER

Cette année, enfin, les commémorations ont pu être dignement célébrées : 19 mars, 8 mai et 11 novembre.
Cette année, le 11 novembre, sous la responsabilité du Maître de cérémonie le Colonel FAVARD qui a très bien organisé la cérémonie,une foule nombreuse était présente et notamment les enfants des écoles qui ont lu la longue liste des soldats morts pour la France, morts pour notre liberté. Merci aux enseignants pour cette belle participation.
Nous remercions Mr GUERIN Philippe, Maire de St Didieret Mr RAJON, Conseiller Départemental et Maire de La Tour du Pin. Sans oublier la présence de nombreux drapeaux et plus spécialement celle des trois jeunes porte-drapeaux (trois autres jeunes sont volontaires puisqu'ils ont déjà participé à d'autres commémorations). Merci à tous ces jeunes qui s'engagent afin de perpétuer le devoir de mémoire.
Une gerbe offerte par la municipalité a été déposée devant le monument aux morts, portée par deux enfants des écoles. Merci.

Suite à la commémoration proprement dite, un diplôme d'honneur a été remis par le Président, Lucien BARNIER, à Joseph MONIN, membre actif de l'Amicale des Anciens Combattants, pour avoir, pendant son mandat de Maire, inauguré la rue du 19 MARS 1962. Puis la médaille de la commune à Guy LALECHERE a été remise par Mr le Maire Philippe GUERIN pour ses 40 ans de porte-drapeau.

UN PEU D'HISTOIRE :

- PREMIERE GUERRE MONDIALE :

L'Armistice signée le 11 novembre 1918 à 5h15 met fin aux combats de la première guerre mondiale qui a fait 18,6 millions de morts, d'invalides et mutilés. Le cessez-le-feu est effectif à 11h entraînant dans la France entière des volées de cloches et sonneries de clairons.
La guerre est officiellement terminée le 28 juin1919 avec le traité de Versailles. Ce traité, dont les clauses furent très critiquées en Allemagne, sera une des causes de la seconde guerre mondiale.
Le soir du 11 novembre, Georges CLEMENCEAU disait « Nous avons gagné la guerre non sans peine, maintenant il va falloir gagner la paix et ce sera peut-être encore plus difficile ».
En 1921 est inhumé un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et le 11 novembre 1923 est allumée la flamme qui ne s'éteint jamais.

- SECONDE GUERRE MONDIALE :

C'est le 7 mai 1945 à 2h41 qu'est signée la reddition de l'armée allemande à Reims, les combats devant cesser le 8 mai à 23h15 après une deuxième signature dans la banlieue de Berlin.
La loi du 7 mai 1946 prévoit que le jour de la victoire serait commémoré le 8 mai si c'est un dimanche ou dans le cas contraire le dimanche suivant. Puis,en 1953, le jour même du 8 mai est déclaré férié. Le 11 avril 1959, dans une logique de réconciliation avec l'Allemagne, le Président Charles de GAULLE supprime le caractère férié. Puis, le 17 janvier 1968, la commémoration est reconduite. En 1975, le Président Giscard d'ESTAING la supprime à nouveau et c'est François MITTERAND, qui, par la loi du 2 octobre 1981, rajoutera cette date à la liste des jours fériés.

- GUERRE EN ALGERIE :

Puis ce fut la guerre en Algérie qui se termina par l'indépendance de l'Algérie. Le Général de GAULLE annonce la signature des accords d'Evian le 18 mars 1962 qui se traduiront le lendemain 19 mars à 12h. C'est la fin de plus de 7 années et 5 mois de guerre en Algérie faisant 30 000 morts.
Le 19 mars, date du cesse-le-feu, fut adopté comme journée du souvenir par l'Assemblée Nationale le 22 janvier 2002 puis par le Sénat le 8 novembre 2012.
Comme pour toutes les autres guerres, beaucoup de soldats, hélas, sont tombés après les signatures et le cessez-le-feu.

- NOTRE AMICALE :

Notre association, une des plus anciennes dans le département, a été constituée en 1962 et même un peu avant puisque des colis étaient envoyés à nos soldats encore au front. C'était l'Amicale des Anciens d'AFN non officialisée, comme beaucoup à l'époque, puis FNACA. Il existait déjà l'UMAC pour les deux guerres mondiales. En 1993, l'UMAC, dont les membres devenaient assez clairsemés, s'est regroupé avec la FNACA, formant l'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ; mais chacune des deux sections gardait son propre bureau, sa propre trésorerie… Elle fut officialisée à la sous-préfecture le 2 septembre 1993.
A l'époque nous étions jeunes et tellement heureux de se retrouver, les occasions ne manquaient pas : en février nous avions la soirée « embuscade » entre hommes, avec la dégustation d'andouillettes dans les garages des uns ou des autres. Puis au fil du temps nous y avons associé nos épouses, c'était alors les rencontres lors de méchouis à La Chapelle de la Tour, puis chez René Jacquet ou bien chez Louis Bonin et en 1974 c'est chez Lysiane et Henri tout d'abord avec les barbecues, puis les repas confectionnés par l'équipe d'Ernest, Louis, Lucien et Jacky qui nous prêtait son chapiteau. En août 2023, nous fêterons le trentième anniversaire de ces rencontres.

Les repas choucroutes lors de la foire d'automne étaient notre seule rentrée d'argent.
Mais voilà, les années passent et nous avons abandonné beaucoup de choses. Reste encore le repas après le 19 mars dans un restaurant, les deux journées familiales d'août et décembre.
Les nombreux voyages de 4 jours étaient des moments de pur bonheur, puis ils se sont réduits à un jour pour finalement être arrêtés par manque de participants.
Voilà un peu d'histoire et beaucoup de nostalgie. Mais gardons le moral tant que l'on peut encore se retrouver pour un moment convivial…

- NOS PEINES :

Cette année nous avons eu la peine de perdre deux adhérents :
- Ernest GUILLAUD, ancien traiteur, il était un pilier pour nos repas en régalant nos papilles tant que sa santé le lui a permis.
- Robert MALLETON, de Ste Blandine, mais enfant du pays puisque son papa était notre boulanger pendant de nombreuses années, ne comptant pas ses heures ni son porte-monnaie en approvisionnant tous les cassolards, notamment après la seconde guerre mondiale, passant souvent outre les tickets de rationnement ; il disait : « faut bien que tout le monde mange, pas vrai ? ». Il n'a sans doute pas fait fortune, mais il avait un grand cœur. Homme simple et discret, Robert était son franc portrait. Il a été porte-drapeau à Ste Blandine pendant 10 ans, à ce titre il a reçu le 11 novembre 2021 un diplôme d'honneur.

A ces deux familles nous présentons nos sincères condoléances et toute notre amitié.

Bonne année à toutes et à tous et surtout bonne santé.

Lysiane GRANGER

Le souvenir français

Le Souvenir Français créé en 1887 par François-Xavier Niessen, est une Association Nationale reconnue d'Utilité Publique depuis le 1er Février 1906.
Le Souvenir Français a reçu le 16 octobre 2014, un agrément national au titre des associations éducatives et complémentaires de l'enseignement public pour intervenir dans les écoles et collèges.
L'Association observe une stricte neutralité dans le domaine politique et religieux.

COMITÉ LA TOUR DU PIN - PAYS DES COULEURS
UN COMITÉ ENGAGÉ ET ACTIF AVEC DE MULTIPLES ENGAGEMENTS.

• Poursuivre le recensement des tombes des soldats "Morts pour la France" afin de les entretenir, les restaurer, les fleurir.
• Participer aux cérémonies officielles
• Accentuer les rencontres dans les écoles, les collèges et auprès des conseils municipaux enfants.
• Développer les conférences et expositions diverses.

Le Comité de La Tour Du Pin et du Pays des Couleurs du Souvenir Français, qui regroupe près de 110 adhérents, intervient sur les deux cantons de La Tour du Pin et Morestel. Ce territoire compte 32 communes et 37 cimetières, au sein desquels le Comité assume l'entretien et le fleurissement réguliers de 40 tombes en déshérence.

DATE IMPORTANTE :

• Le Comité de La Tour Du Pin et du Pays des Couleurs organise son Assemblée Générale le :
Samedi 4 février 2023 à Saint Clair de La Tour à partir de 14h30.
Celle-ci constituera pour l'ensemble des participants un moment fort de retrouvailles et de convivialité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2023 et comptons sur vous pour continuer à transmettre les valeurs du Souvenir Français.

Pour tout renseignement :
Monsieur Robert PICHON Président du comité LA TOUR DU PIN - Pays des Couleurs.
06 29 35 96 72 Mail : robert-pichon@orange.fr

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

LO PARVI

PAILLAGE AU JARDIN

À l'heure des changements climatiques, périodes caniculaires ou orages violents, le paillage se révèle être une très bonne technique pour maintenir, voire améliorer, la qualité de son sol et doncla vie des plantes.

Et dans la nature ?
Une observation même rapide des sols « naturels » confirme que la grande majorité est recouverte de végétation. Échappent à cette règle les déserts et les rives des fleuves suite à des crues mais les limons déposés sont eux aussi rapidement colonisés par une végétation adaptée.
La technique du paillage s'inspire donc de ce qui existe dans la nature : protéger les sols par une couverture végétale.

Le paillage : pourquoi ?
La couverture végétale a plusieurs fonctions. Elle protège le sol de l'effet mécanique des gouttes d'eau, ce tassement du sol (appelé aussi battance) peut nuire notamment à la germination des graines. À l'inverse, cette couverture végétale permet de diminuer l'évaporation lors des fortes chaleurs et donc de réduire les besoins d'arrosage en les rendant plus efficaces.
Enfin, et ce n'est pas un moindre intérêt, le paillage permet de limiter le développement des herbes indésirables, limitant fortement le désherbage.

Le paillage : avec quoi ?
De nombreuses matières sont adaptées au paillage mais le plus simple est d'utiliser ce qui se trouve sur place. Les tontes de gazon peuvent faire l'affaire en prenant la précaution de ne pas l'étaler en couche trop épaisse lorsqu'il vient d'être coupé ou alors de le faire sécher préalablement. Les feuilles mortes sont aussi toutes indiquées. Il n'est pas trop compliqué de trouver des bottes de paille auprès d'un agriculteur local. Attention, dans ces trois cas, et notamment au potager, il faut veiller à ne pas en enfouir une trop grande quantité. Riche en cellulose, cette couverture (paille et feuilles mortes) mobilisera de l'azote au détriment de vos légumes.

Il est préférable de ramasser ce paillage et de le disposer au pied des arbres ou dans les massifs.
Si vous souhaitez réaliser des allées non herbées, vous pouvez déposer du carton (marron, sans encres de préférence) et par-dessus un broyat de ligneux. Il existe aussi des matériaux spécialement destinés au paillage en jardineries.

Le paillage : comment ?
Pour garantir son effet, le paillage doit être suffisant, il faut compter une dizaine de centimètres de matériaux pour herbe, paille ou feuilles mortes, deux ou trois dans le cas d'un broyat de branchages. Pour faciliter l'arrosage, un goutte-à-goutte permet d'arroser sous la couche de paillage, en contact direct avec le sol. Il faut privilégier les goutte-à-goutteavec gouteurs intégrés tous les 30 centimètres plutôt que les tuyaux microporeux qui se colmatent très rapidement.

Quelques inconvénients...
Tout n'est pas parfait avec le paillage. Fraîcheur, humidité et nourriture, le paillage constitue pour les limaces un petit paradis. Il faut donc veiller à ce que leur population reste compatible avec vos activités jardinières, sinon il faudra sévir ! Heureusement, le métaldéhyde, très toxique pour la faune sauvage, est interdit depuis janvier 2019. Le phosphate de fer, assez efficace et autorisé en agriculture biologique, serait néfaste aux vers de terre en cas de fort dosage. Une fine couche de cendre, des pièges à bière confectionnés avec des bouteilles de lait sont aussi une bonne protection. Évidemment, le paillage n'est pas possible partout, notamment lors des semis mais aussi lorsque les plantes cultivées demandent un buttage régulier.

Préservation du sol, économie d'eau, diminution du temps passé au désherbage, le paillage est une technique à tester de toute urgence au jardin !

La commission jardin et biodiversité – Lo Parvi.

Les Historiales

Historique de l'association

Les Historiales, une belle aventure humaine et culturelle depuis plus de 30 ans !

La grande aventure des Historiales a débuté en 1989 avec le spectacle historique : *Damien ou la grand'peur dans la vallée du Guiers*. Un spectacle créé à l'occasion du 200e anniversaire de la Révolution française en Dauphiné. Un pari un peu fou qui mobilisa des dizaines de bénévoles et connut un premier succès. L'association Les Historiales est née. Elle va, d'année en année, fédérer de plus en plus de personnes venues d'un nombre de plus en plus important de communes du Nord Isère. En 2008, Les Historiales ont été classés association d'intérêt général.
L'association Les Historiales c'est aussi et avant tout une exigence de qualité pour faire découvrir ou redécouvrir l'histoire, pour sensibiliser les spectateurs aux grands moments de notre Histoire, pour créer du lien social, pour participer à une éducation à la démocratie et au respect des autres.

Nous recrutons des bénévoles pour notre nouveau spectacle !

L'association Les Historiales, à Pressins, recrute des acteurs et actrices pour son nouveau spectacle CANUTS, L'ESPOIR BRISÉ. Nous recherchons des acteurs hommes de 14 à 70 ans ou plus et des enfants, filles et garçons, de 6 à 10 ans.
Pour toutes informations : 04 76 32 81 13 ou leshistoriales@gmail.com

Le spectacle Son et Lumière

Visuel du spectacle à venir

Du 19 au 22 et du 24 au 29 juillet 2023

Canuts, l'espoir brisé

Le spectacle Son et Lumière des Historiales, un **spectacle nocturne grandiose**. Ce nouveau spectacle historique Son et Lumière vous plongera au cœur de la Révolte des Canuts de 1834.

Cette année-là, la situation est précaire pour les Canuts, ces maitres artisans de la soie. Alors qu'ils se retrouvent dans des conditions de vie déplorables, une seconde révolte explose.

Dans ce spectacle, outre les conflits entre canuts et fabricants-négociants, on verra aussi et surtout vivre des familles, celle de Marius et de Jeanne, on entendra le bistanclac-pan des métiers, on verra vivre le peuple joyeux de la Croix Rousse, avec tous ces moments de petits bonheurs partagés. On les entendra s'exprimer dans ce parler lyonnais si riche. On retrouvera Guignol dans un petit spectacle extraordinaire, on rira avec Finassu le bossu, et on se révoltera avec Clémence et Johannes.

Le spectacle son et lumière des Historiales, c'est 1h30 de grand spectacle, 100 acteurs, 150 costumes, 1000m2 d'espace scénique, musique, pyrotechnie...
Un moment inoubliable sous les étoiles à la découverte d'un spectacle grandiose !

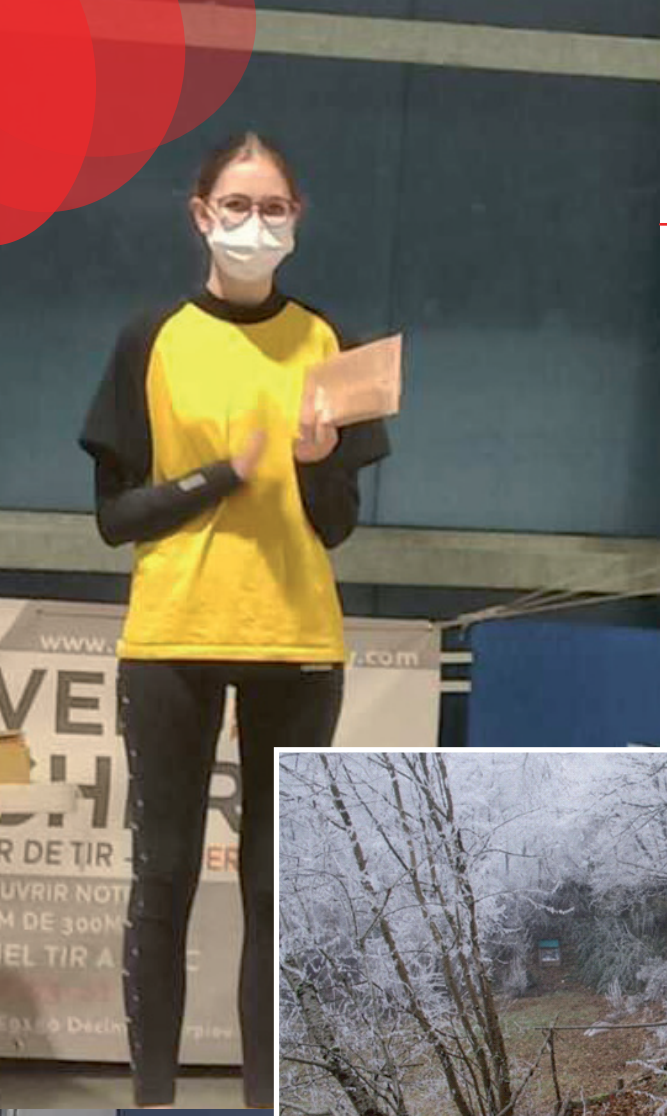

Des cassolardes sur les podiums de tir à l'arc

Saint Sébastien, Guillaume Tell, Cupidon, Apollon, Diane chasseresse, Robin des bois, Green Arrow… Quand on demande de citer des archers célèbres, chacun peut en nommer au moins un, le tir à l'arc étant une activité pratiquée depuis la nuit des temps, d'abord pour la chasse ou la guerre, désormais pour le sport mais encore aussi la chasse.

Chez les Trédan, c'est Katniss Everdeen, l'héroïne du film Hungergames, qui a donné envie à Camille, à l'âge de 13 ans de débuter le tir à l'arc en 2017. Partie à la recherche d'un club qui lui permettrait d'apprendre ce sport assez peu répandu, nous avions le choix au plus près de St Didier entre les clubs de Vézeronce-Curtin, Bourgoin-Jallieu et l'Isle d'Abeau. Nous avons finalement choisi le petit club de Vézeronce, près de Morestel. Intéressée aussi par la découverte de ce sport de maîtrise et de précision, moi, Sophie, la maman de Camille, je me suis inscrite avec elle au cours d'initiation du jeudi soir, pour apprendre à deux au lieu d'attendre sur une chaise la fin de son cours !

Si nous avions choisi le club Tir à l'Arc Vézerontin avant tout pour sa convivialité, nous y avons rencontré des archers accueillants et de grande qualité qui nous ont amenées, en 5 ans, sur les podiums des concours de la région, grâce à leur coaching et leurs conseils bienveillants. Sur la saison 2021-2022 (la saison de concours de tir à l'arc en salle est courte puisqu'elle débute fin octobre et se termine fin février), Camille est montée 7 fois sur le podium en catégorie Junior et moi 8 fois en catégorie Senior 2, dans les concours de l'Isère (Charavines, Sassenage, Villefontaine, l'Isle d'Abeau…) mais aussi du Rhône (Pusignan, Bron, Saint Priest, Villeurbanne, Chassieu…). À nous deux, nous avons remporté 10 médailles d'or. À l'occasion du championnat départemental qui a eu lieu à Grenoble le 6 février, je suis devenue Championne de l'Isère et Camille, vice-championne. Camille a ensuite participé au championnat régional des jeunes, à Riom, le 13 février et a remporté une belle quatrième place. De mon côté, si je n'ai guère brillé au championnat de Ligue (régional) qui a eu lieu à Saint Chamond mi-février, j'ai eu la joie d'être qualifiée pour le championnat de France qui s'est tenu à Vittel le 6 mars, où j'ai obtenu la 25ème place. Quelle expérience !

Si nous pratiquons le tir à 18 m en compétition en salle en hiver, nous expérimentons aussi d'autres formes de tir à l'arc. C'est un sport extrêmement varié. Tir sportif à 30 ou 50 m en extérieur en été ; tir nature, en été comme hiver (parcours de tir instinctif, sans viseur, sur des cibles représentant des animaux, installées dans les bois) ; tir 3D aux beaux jours (tir sur des cibles en mousse représentant des animaux en taille réelle en 3D, sur des parcours en pleine nature) ; tir au drapeau (tir sur une cible tracée dans l'herbe, marquée par un drapeau, à 165 m du pas de tir, à la méthode des archers médiévaux) ; tir à l'arc à cheval…

Alors, si ça vous dit, venez nous rejoindre à la prochaine saison !

Camille et Sophie TRÉDAN

LE JEUX DES HAMEAUX

Retrouvez les noms des hameaux de Saint Didier en vous aidant, si besoin, de leur histoire sur le nouveau site internet de la commune : www.saintdidierdelatour.fr.

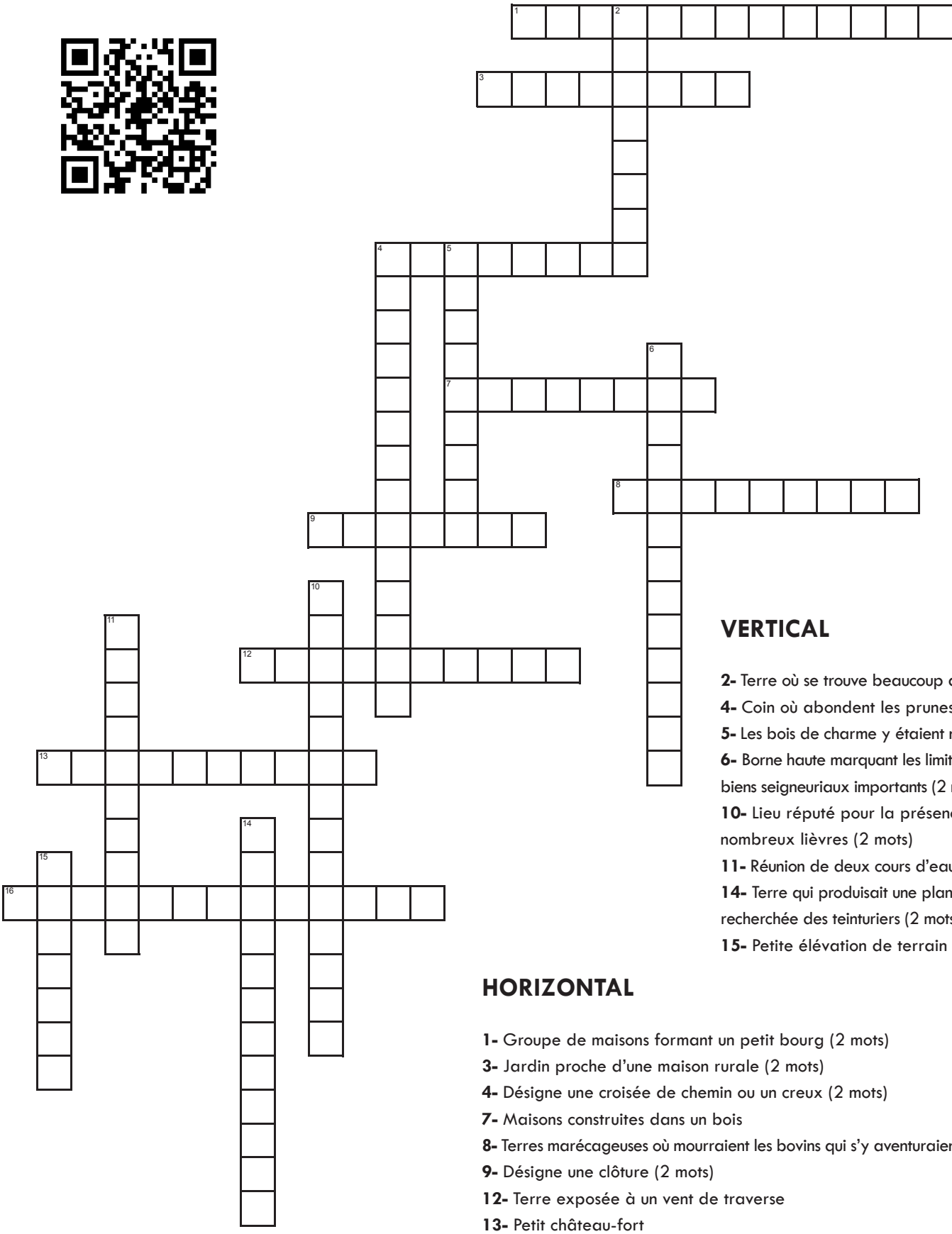

VERTICAL

2- Terre où se trouve beaucoup de marne
4- Coin où abondent les prunes (2 mots)
5- Les bois de charme y étaient nombreux
6- Borne haute marquant les limites de biens seigneuriaux importants (2 mots)
10- Lieu réputé pour la présence de nombreux lièvres (2 mots)
11- Réunion de deux cours d'eau (2 mots)
14- Terre qui produisait une plante recherchée des teinturiers (2 mots)
15- Petite élévation de terrain (2 mots)

HORIZONTAL

1- Groupe de maisons formant un petit bourg (2 mots)
3- Jardin proche d'une maison rurale (2 mots)
4- Désigne une croisée de chemin ou un creux (2 mots)
7- Maisons construites dans un bois
8- Terres marécageuses où mourraient les bovins qui s'y aventuraient (2 mots)
9- Désigne une clôture (2 mots)
12- Terre exposée à un vent de traverse
13- Petit château-fort
16- Carrière de pierres ou champ de poiriers (2 mots)

Jeu réalisé par Sophie Trédan, conseillère municipale

Retrouvez les solutions au jeu dans les pages de l'année cassolarde

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

Sam 07 ou Dim 08 janvier : **Galettes des bénévoles**	Comité des fêtes	Foyer rural
Dim 08 janvier : **Matinée tennis**	ASTC Tennis	Halle des sports
Dim 15 janvier : **Vœux de la municipalité**	Mairie	Halle des sports
Sam 21janvier : **Théâtre**	Association Famille Anuarite	Foyer rural
Dim 22 janvier : **Vente de brioches à domicile**	Sou des écoles «Les P'tits Cassolards»	
Vend 27 janvier : **Fabrication des bugnes**	BCC Basket	Foyer rural : cuisine
Sam 28 janvier : **Vente des bugnes aux domiciles**	BCC	Halle des sports
Dim 29 janvier : **Loto**	Amicale Cassolarde des donneurs de sang	Halle des sports
Dim 05 février : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Sam 25 février : **Soirée théâtrale** *au profit des Restos du Cœur*	Le théâtre du CERF VOLANT	Foyer rural
Vend 03 mars : **Collecte du Don du Sang**	Amicale des donneurs de sang	Halle des sports
Dim 05 mars : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Dim 05 mars : **Assemblée Générale + repas des adhérents**	Club Auto Rétro	Foyer rural
Dim 05 mars : **Matinée Boudins à la chaudière**	ACCA : Chasse	Préau de l'école élémentaire
Sam 11 mars : **Théâtre**	Association Famille Anuarite	Foyer rural
Dim 19 mars : **Commémoration du 19 mars**	Amicale des Anciens Combattants	Monument aux morts
Sam 25 mars : **Matinée Nettoyons la nature**	Mairie – Commission Environnement	Devant la mairie
Sam 01avril : **Fête de la bière et repas**	USCP : Football	Halle des sports
Dim 02 avril : **Fête du club**	Club Loisir d'Automne	Foyer rural
Dim 16 avril : **Concours pré fédéraux de boules**	Amicale Boule Cassolarde	Boulodrome
Dim 16 avril : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Sam 29 avril : **Gala**	La Clé des Chants : Chorale	Église + Foyer rural
Mer 03 mai : **Vente de plants**	Sou des écoles « Les P'tits Cassolards »	A coté de la mairie
Dim 07 mai : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Lun 08 mai : **Commémoration du 8 mai**	Amicale des Anciens Combattants	Monument aux morts
Dim 14 mai : **Bourses aux jouets et puériculture**	Les Petits Explorateurs :centre de loisirs	Halle des sports
Dim 21 mai : **Foire de Printemps**	Comité des fêtes	Centre du village
Sam 27 mai : **Challenge Dorel et Rabatel**	Amicale Boule Cassolarde	Boulodrome
Vend 02 juin : **Les Cassolards en fête** *Pique nique*	Comité des fêtes	Village
Sam 03 juin : **Gala de danse des enfants**	Gymnastique Détente	Foyer rural
Dim 04 juin : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Vend 09 juin : **Collecte du Don du Sang**	Amicale Cassolarde des donneurs de sang	Halle des sports
Sam 10 juin : **Concours de pétanque**	ACCA (chasse)	
Sam 17 juin : **Assemblée Générale**	ASTC	Halle des sports
Sam 24 juin : **Repérage de l 'AMBROISIE**	Mairie – Commission Environnement	Devant la mairie
Sam 01juillet : **Kermesse**	Sou des écoles « Les P'tits Cassolards»	Halle des sports
Sam 08 juillet : **Concours de pétanque**	USCP	Halle des sports
Dim 09 juillet : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Vend 14 juillet : **Concours de pétanque + Feu d'artifice + Bal**	Comité des fêtes	Halle des sports
Vend 25 août : : **Collecte du Don du Sang**	Amicale Cassolarde des donneurs de sang	Halle des sports
Sam 02 septembre : **Forum des Associations**	Comité des fêtes	Halle des sports
Sam 02 septembre : **Accueil des nouveaux habitants/nouveaux nés**	Mairie – Commission comunication	Halle des sports
Sam 09 septembre : **Course et marche semi-nocturne**	JEFF Club	Halle des sports
Dim 17 septembre : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Dim 24 septembre : **Thé Dansant avec orchestre**	Famille Anuarite	Halle des sports
Vend 29 septembre : **Assemblée Générale**	Comité des fêtes	Salle de réunion
Sam 30 septembre : **Challenge Berger R /Gentil P /société**	Amicale Boule Cassolarde	Boulodrome
Dim 01 octobre : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Dim 08 octobre : **Foire aux Marrons**	Comité des fêtes	Centre du village
Lun 09 octobre : **Assemblée Générale**	Gymnastique Détente	Salle de réunion
Dim 15 octobre : **Repas des Aînés**	Mairie – CCAS	Halle des sports
Sam 28 octobre : **Retransmission finale de la CDM rugby***	Comité des fêtes	Halle des sports
Dim 05 novembre : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Vend 10 novembre : **Collecte du Don du Sang**	Amicale Cassolarde des donneurs de sang	Halle des sports
Sam 11 novembre : **Commémoration du 11 Novembre**	Amicale des Anciens Combattants	Monument aux morts
Sam 11 novembre : **Vente à emporter : diots**	Sou des écoles « Les P'tits Cassolards »	Préau de l'école élémentaire
Dim19 novembre : **Loto**	Association Cessieuthon	Halle des sports
Sam 25 novembre : **Vente des calendriers aux domiciles**	USCP	
Dim 26 novembre : **Concours de belote**	Comité des fêtes	Halle des sports
Dim 03 décembre : **Matinée tennis**	ASTC	Halle des sports
Dim 10 décembre : **Arbre de Noël***	Sou des écoles « Les P'tits Cassolards »	Halle des sports
Vend 08 et Sam 09 décembre : **Distribution des colis de Noël**	Mairie - CCAS	Domicile des Ainées
Dim 17 décembre : **Concert de Noël***	La Clé des Chants	Église et Foyer rural

Manifestation à confirmer